

LE POUVOIR DU PEUPLE
SOUS ATTAQUE 2021
Un rapport basé sur les données du CIVICUS Monitor





REMERCIEMENTS

Le CIVICUS Monitor est une collaboration continue en matière de recherche entre l'alliance mondiale de la société civile CIVICUS et plus de 20 organisations partenaires de recherche qui ont fourni la majeure partie des données sur lesquelles ce rapport est basé. Une liste complète et une description de nos partenaires sont disponibles [ici](#).

L'équipe du CIVICUS Monitor est très reconnaissante de l'expertise et des recommandations offertes par un comité consultatif qui examine tous les changements de notation suggérés et fournit des conseils et des recommandations générales. Les membres actuels du comité consultatif sont : Salwa Abdel Wahed, Gayoon Baek, Myriam Hernández, Hanna Forster, Khoo Ying Hooi, Ana María Palacios, Shariq Siddiqui, Dr Shailendra Singh, Mireille Tushiminina et Silke Pfeiffer.

Équipe de recherche du CIVICUS Monitor : Marianna Belalba Barreto, Josef Benedict, Débora Leão, Sylvia Mbataru, Aarti Narsee, Ine Van Severen et Julieta Zurbrigg.

Rédacteur en chef : Andrew Firmin

Révision/lecture d'épreuves : Margaret Fish

Conception et mise en page : Diego López, Alan Zard et Matthew Reading-Smith

Équipe CIVICUS : Kgalalelo Gaebee, Cornelius Hanung, Tor Hodenfield, David Kode, Tanya Lupuwana, Mawethu Nkolomba, Paul Mulindwa, Lisa Majumdar, Gayane Martirosyan, Ines Pousadela, Silvia Puerto Aboy, Mandeep Tiwana, Isabel Rosales et Sibahle Zuma.

Le présent travail est mis à disposition selon les termes d'une [licence « Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 international » de Creative Commons](#). Les opinions exprimées sont celles du Secrétariat CIVICUS et ne reflètent pas nécessairement les opinions des partenaires de recherche du CIVICUS Monitor.

TABLE DES MATIÈRES

MÉTHODOLOGIE	4	AFRIQUE	14
EN CHIFFRES	5	AMÉRIQUE	21
RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO?	7	RÉGION ASIE-PACIFIQUE	28
SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES	11	EUROPE ET ASIE CENTRALE	34
UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE	12	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	41
ÉVOLUTIONS POSITIVES	13	RECOMMANDATIONS	47
		CLASSEMENTS PAR RÉGION	48

Turquie : la police bloque les manifestations contre le retrait de la Convention d'Istanbul (photo : REUTERS/Umit Bektas via Gallo Images)



MÉTHODOLOGIE

Le CIVICUS Monitor vise à fournir une évaluation complète des conditions de la société civile au sein des pays et dans le temps. Il Analyse des classements l'espace civique, défini comme le respect, dans la politique, la loi et la pratique, des libertés d'association, de réunion pacifique et d'expression, et la mesure dans laquelle l'État protège ces droits fondamentaux.

Pour tenter de saisir ces dynamiques à l'échelle mondiale, plus de 20 organisations expertes en recherche du monde entier ont conjugué leurs efforts dans le cadre du CIVICUS Monitor, afin de fournir une base factuelle pour l'action visant à améliorer l'espace civique.

Les mises à jour en matière d'espace civique des partenaires de recherche du CIVICUS Monitor contiennent des informations qualitatives et descriptives concernant la situation de la société civile dans un pays. Ces informations qualitatives sont orientées par un ensemble de questions directrices et les données qui en résultent sont recueillies à partir d'une variété de sources primaires et secondaires. Dans de nombreux cas, les mises à jour spécifiques aux pays proviennent directement de la société civile nationale elle-même. Dans les pays où il n'y a pas de partenaire de recherche, le CIVICUS Monitor s'appuie sur une variété d'autres sources produites aux niveaux national, régional et international pour produire une analyse de l'espace civique.



Ces mises à jour en matière d'espace civique sont ensuite contrôlées, vérifiées et citées par l'équipe CIVICUS. Le système de citation nous aide à classer les informations incluses dans les mises à jour et nous permet d'analyser les violations et les restrictions les plus courantes auxquelles sont confrontés les groupes de la société civile, les militants et les journalistes lorsqu'ils défendent leurs droits.

Les partenaires de recherche ont posté un total de 568 mises à jour en matière d'espace civique du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2021, qui constituent la base de l'analyse présentée dans ce rapport. Pour la période évaluée, ces mises à jour en matière d'espace civique couvrent 156 pays et territoires.



En plus des informations qualitatives présentées dans les mises à jour en matière d'espace civique, afin d'établir des comparaisons au niveau mondial et de suivre les tendances dans le temps, le CIVICUS Monitor produit des évaluations de l'espace civique pour 197 pays et territoires.¹ L'espace civique de chaque pays est classé dans l'une des cinq catégories suivantes : « ouvert », « rétréci », « obstrué », « réprimé » ou « fermé », sur la base d'une méthodologie qui combine plusieurs sources de données sur les libertés d'association, de réunion pacifique et d'expression.

Cette année, nous avons institué un nouvel indicateur quantitatif pour évaluer le degré de respect de la liberté de réunion pacifique dans chaque pays : l'indicateur de réunion pacifique développé par Varieties of Democracy (V-Dem). Cet indicateur a remplacé l'indicateur de l'échelle de terreur politique (Political Terror Scale, PTS), qui mesure le niveau de terreur politique dans un pays. Au moment de l'élaboration de la méthodologie du Monitor, cet indicateur avait été retenu comme la meilleure source de données disponible pour évaluer la liberté de réunion pacifique. Il existe désormais un indicateur plus précis qui mesure la capacité à se réunir publiquement dans la pratique.

Étant donné que le CIVICUS Monitor étudie une variété de paramètres avant d'arriver à un classement des pays en matière d'espace civique, ce changement n'a pas entraîné de modifications substantielles de nos classements. Le PTS était l'un des trois points de données qui composent les Notes Clés (Key Scores), qui sont l'un des cinq flux de données qui mènent au classement final. La multiplicité des sources utilisées pour obtenir les classements finaux permet d'éviter une dépendance excessive à l'égard d'une source de données particulière et renforce la stabilité et la durabilité des classements du CIVICUS Monitor face aux changements méthodologiques.

MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



¹ analyse des classements



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



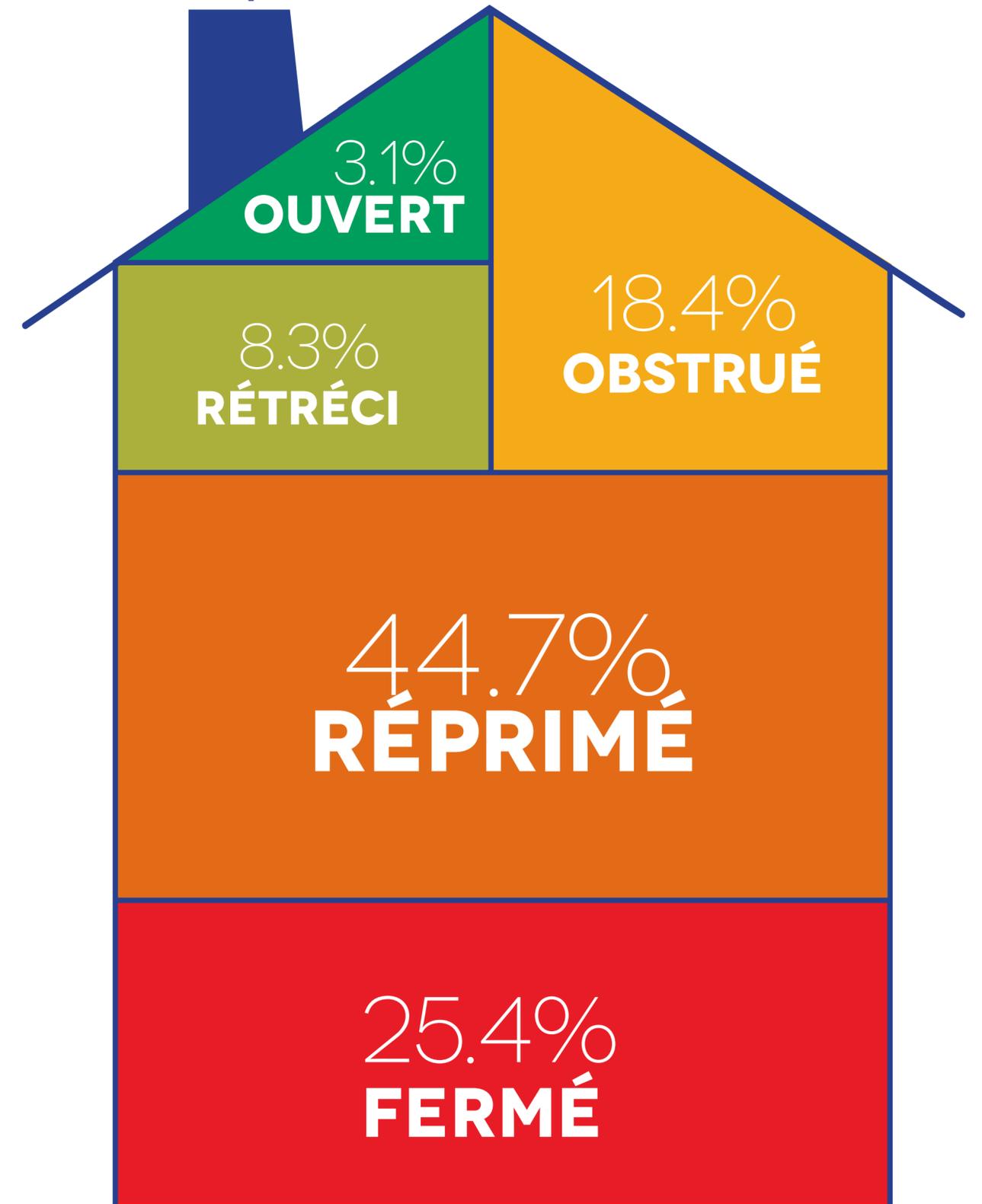
EN CHIFFRES

Les organisations de la société civile (OSC) et les individus - militants, journalistes et autres défenseurs des droits humains (DDH) - jouent un rôle fondamental dans la sauvegarde de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit. Lorsque les gens agissent, ils peuvent faire en sorte que les libertés civiles et démocratiques soient garanties et respectées. Souvent, les militants, les groupes et les mouvements ont remporté des victoires importantes qui ont abouti à l'avènement de sociétés plus démocratiques et égalitaires.

Chaque année, cependant, ce travail devient plus difficile car les États continuent de restreindre l'espace d'action. Le nombre de personnes vivant dans des pays soumis à de sévères restrictions a augmenté et, aujourd'hui, 88,5 % de la population mondiale vit dans des pays classés comme « fermés », « réprimés » ou « obstrués ».

Les données du CIVICUS Monitor révèlent une situation préoccupante : chaque année, l'espace d'exercice des libertés fondamentales dont la quasi-totalité de la population jouit est strictement limité : seul 3,1 % de la population mondiale vit dans des pays considérés comme ouverts.

COMMENT LE PEUPLE EST-IL RÉPARTI SELON LES CATÉGORIES D'ESPACE CIVIQUE ?



SUR LA BASE DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DE LA BANQUE MONDIALE (2020)



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

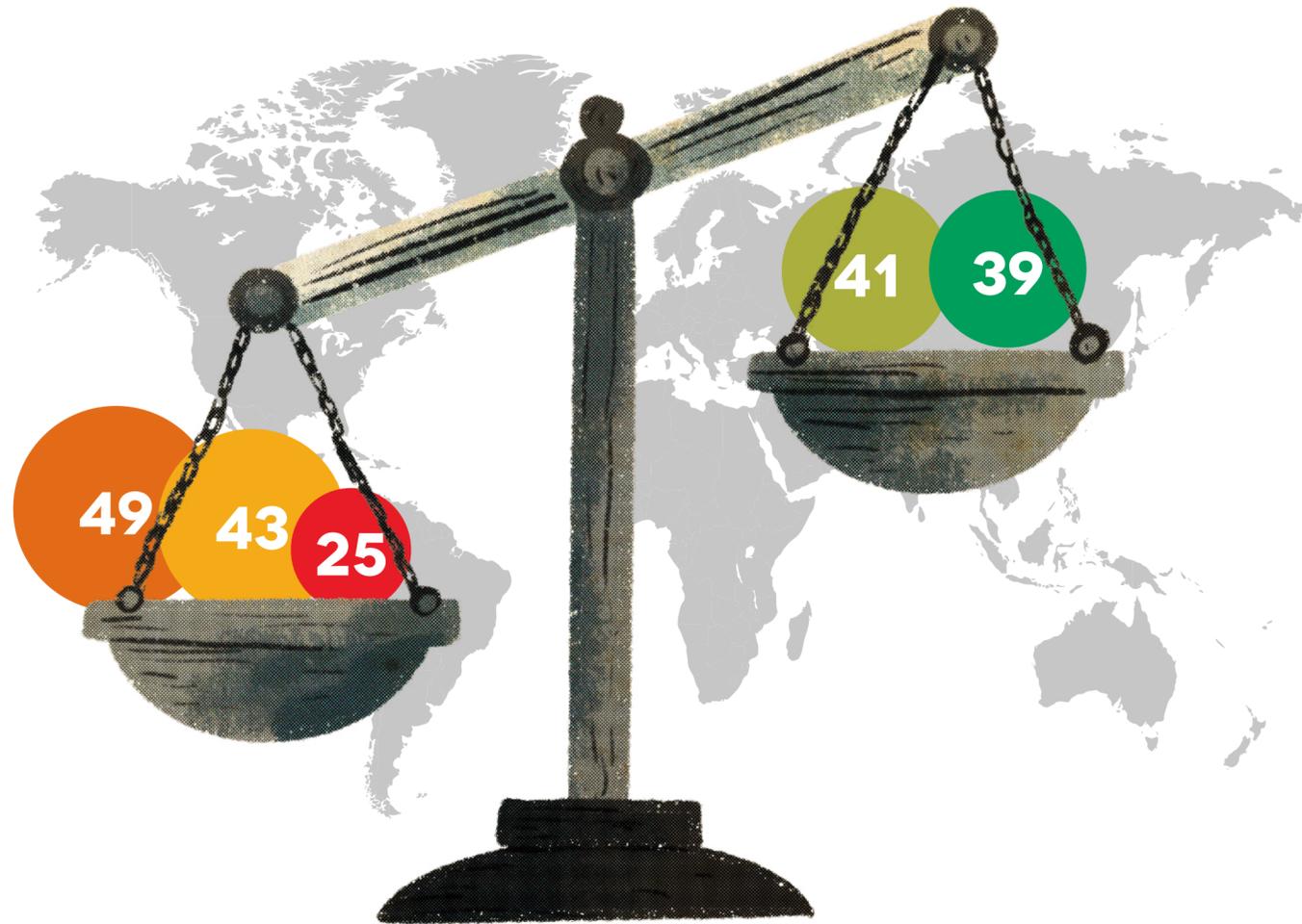
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



PAYS PAR CATÉGORIE



La dernière mise à jour des classements du CIVICUS Monitor en novembre 2021 indique que la société civile continue d'opérer dans un environnement de plus en plus hostile. Nos données montrent que 25 pays ont un espace civique fermé, 49 un espace réprimé et 43 un espace obstrué, ce qui signifie que 117 des 197 pays sont évalués comme ayant de sévères restrictions de l'espace civique. En comparaison, 41 pays sont classés comme ayant un espace civique rétréci et seulement 39 pays sont classés comme étant « ouverts ».

Depuis notre précédent rapport, publié en décembre 2020, la situation continue à se dégrader : l'année dernière, les classements en matière d'espace civique de 14 pays ont changé. Treize pays ont vu leur classement empirer, seul un pays a vu son classement progresser.

CHANGEMENTS DANS LES CLASSEMENTS DES PAYS

	DÉGRADÉS	
BELGIQUE	OUVERT	RÉTRÉCI
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	OUVERT	RÉTRÉCI
ÎLES SALOMON	OUVERT	RÉTRÉCI
BOTSWANA	RÉTRÉCI	OBSTRUÉ
POLOGNE	RÉTRÉCI	OBSTRUÉ
AFRIQUE DU SUD	RÉTRÉCI	OBSTRUÉ
HAÏTI	OBSTRUÉ	RÉPRIMÉ
JORDANIE	OBSTRUÉ	RÉPRIMÉ
MALI	OBSTRUÉ	RÉPRIMÉ
MOZAMBIQUE	OBSTRUÉ	RÉPRIMÉ
SINGAPOUR	OBSTRUÉ	RÉPRIMÉ
BIÉLORUSSIE	RÉPRIMÉ	FERMÉ
NICARAGUA	RÉPRIMÉ	FERMÉ
MONGOLIE	OBSTRUÉ	RÉTRÉCI





MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

**RESTRICTIONS DE
L'ESPACE CIVIQUE :
COVID-19 OU STATU
QUO ?**

SIMILITUDES ET
DIFFÉRENCES
RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES
FEMMES EN PREMIÈRE
LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET
ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT
ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS
PAR RÉGION



RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

Près de deux ans se sont écoulés depuis que la COVID-19 a commencé à se propager, changeant le monde tel que nous le connaissons. Bien que bon nombre des défis économiques, sociaux et politiques actuels existaient avant la pandémie, ils ont été exacerbés par celle-ci.

On pourrait avoir l'impression que le monde s'est arrêté, du moins pendant un certain temps, pour tenter de limiter la propagation du virus. Il s'est avéré bien vite toutefois que de nombreux gouvernements autoritaires, ainsi que certains gouvernements plus

démocratiques, n'avaient pas pris toutes les mesures nécessaires pour faire face à l'une des plus grandes urgences sanitaires. Au contraire, certains d'entre eux ont saisi l'occasion pour asseoir davantage leur pouvoir, en organisant des élections qui n'étaient ni libres ni transparentes, en prolongeant la durée des mandats gouvernementaux et en adoptant des lois visant à saper et à limiter les possibilités d'exprimer une opinion dissidente. Dans le contexte d'une urgence sanitaire, ils continuent de restreindre - au-delà de ce qui est permis par le droit international - le droit d'expression et de réunion pacifique des personnes, reproduisant les problèmes persistants de répression constatés en 2020.

La pandémie a certes offert un nouveau prétexte aux gouvernements pour resserrer leur étai sur le peuple, mais ils continuent d'utiliser des tactiques de répression similaires pour tenter de mettre un terme au militantisme, de faire taire les voix critiques et d'écraser la dissidence.

Thaïlande: des manifestations antigouvernementales ont lieu à Bangkok, août 2021 (Photo : Sirachai Arunrugstichai/Getty Images)





MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

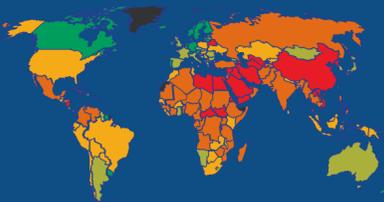
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



Cuba : des policiers arrêtent un manifestant à la Havane, juillet 2021 (Photo : agence EFEC)



HAUSSE DES ARRESTATIONS

L'arrestation de manifestants, de défenseurs des droits humains et de journalistes figure parmi les tactiques les plus relevées au cours de la période considérée. Au-delà des violations flagrantes de la liberté individuelle que constituent les arrestations arbitraires, les conséquences des arrestations arbitraires et de la pénalisation sont susceptibles de mettre des vies en péril en raison du risque accru de propagation du virus dans des espaces confinés et bondés.

Alors que les manifestations se poursuivent dans un contexte de pandémie mondiale, les autorités de plusieurs pays étaient déterminées à disperser et à empêcher toute forme de protestation. Le CIVICUS Monitor a **relevé** de nombreuses arrestations lors de manifestations visant à revendiquer des droits fondamentaux.

Au Panama, la police a fait un usage excessif de la force et a **détenu** des manifestants qui réclamaient une distribution plus juste des aides à l'éducation. En Colombie, la population est descendue dans la rue en réponse à l'augmentation des impôts. Des milliers de personnes ont été **détenues** dans le cadre d'une sévère répression contre les manifestants.

Même à l'approche du sommet des Nations Unies sur le climat (COP26), la répression des militants environnementaux s'est poursuivie : au cours de l'année écoulée, nous avons recensé des cas d'arrestations de manifestants au **Canada**, en **Allemagne**, en **Norvège** et aux **États-Unis**, entre autres pays.

Le peuple a également manifesté pour appeler à une meilleure gouvernance et à des élections libres et transparentes, notamment en Afrique où nous avons constaté que de nombreuses manifestations ont été dispersées et que des manifestants ont été incarcérés, notamment au **Tchad**, au **Ghana**, en **Guinée**, au **Niger** et en **Ouganda**.

Dans certains cas, même les manifestations de petite envergure faisaient l'objet de restrictions. Il suffisait parfois qu'un seul manifestant pacifique tienne une pancarte pour être arrêté, comme cela a été le cas au **Nicaragua** et à **Singapour**.

L'arrestations de manifestants a eu lieu indépendamment du niveau sous-jacent de liberté dont jouit la société civile. Cependant, nos données indiquent que les arrestations sont l'une des principales tactiques utilisées dans les pays dont l'espace civique est rétréci, comme en **Macédoine du Nord**, au **Royaume-Uni**, en **France**, au **Ghana** et en **Argentine**, entre autres.



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

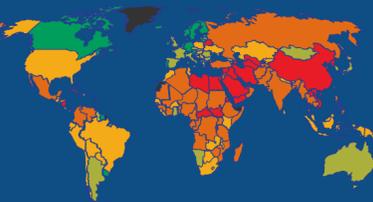
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



Les défenseurs des droits humains ont également souvent été la cible d'arrestations arbitraires, malgré les appels des organismes internationaux et des OSC à libérer des personnes emprisonnées pour leur militantisme afin de réduire les risques de contracter la COVID-19. Les gouvernements ont, pour la plupart, ignoré ces revendications.

Au Myanmar, des milliers de personnes ont été **arrêtées** et détenues arbitrairement et des centaines de manifestants ont été tués depuis le coup d'État de février 2021. À Cuba, où la détention est une tactique établie de longue date et systématiquement utilisée par le gouvernement, cette année a été marquée par une **répression** de la dissidence, notamment contre les membres du Mouvement San Isidro, un collectif d'artistes qui milite pour la liberté d'expression. Le Nicaragua a **multiplié** les incarcérations de défenseurs des droits humains dans le cadre de ses élections frauduleuses, afin d'empêcher toute opposition. Après la prise de pouvoir par les talibans, les défenseurs des droits humains afghans se sont retrouvés plus vulnérables, car les attaques se sont multipliées. Par exemple, un membre du personnel d'une OSC basée à Kaboul a été **arrêté** par les talibans et roué de coups. Le Venezuela, un pays confronté à une grave crise humanitaire due à sa crise politique, a **emprisonné** des travailleurs humanitaires qui tentaient de fournir des services aux personnes les plus démunies.

Les défenseurs des droits humains sont souvent détenus dans les pays où leur travail est le plus utile, c'est-à-dire là où l'espace civique est considéré comme réprimé ou fermé.

De même, des journalistes risquaient toujours d'être détenus pour avoir rendu compte de questions critiques sur le gouvernement, notamment en Jordanie, où un journaliste et caricaturiste a été **arrêté** pour avoir publié une caricature critiquant le récent accord entre Israël et les Émirats arabes unis (E.A.U), et en **Somalie**. La mauvaise gestion de la situation des migrants et des réfugiés s'est également avérée un sujet sensible pour certains gouvernements, qui ont emprisonné des journalistes qui tentaient d'en rendre compte, notamment en **Bosnie-Herzégovine** et en **Grèce**.

Des journalistes couvrant des manifestations ont été détenus arbitrairement dans de nombreux pays, notamment en **Argentine**, en **Grèce**, en **Inde**, au **Panama**, en **Tunisie** et aux **États-Unis**.

L'intimidation et le harcèlement, souvent perçus comme des tactiques de répression plus subtiles, figurent également parmi les cinq tactiques les plus couramment utilisées par les gouvernements et les groupes et individus non étatiques ; ces tactiques comportent un danger supplémentaire dans la mesure où elles préparent souvent le terrain à des formes de répression plus violentes.

Myanmar : la police anti-émeute arrête les manifestants contre le coup d'État, février 2021 (photo : Hkun Lat/Getty Images)



En partie à cause de la pandémie, cette année a également été marquée par la prolifération de lois visant à restreindre davantage les libertés civiles. La plupart de ces lois ne sont pas conformes au droit international des droits de l'homme et, dans la pratique, elles ont souvent pour effet d'ériger en infraction la liberté d'expression.

Alors que l'espace civique continue de se détériorer dans le monde, ces dernières années ont également montré la résilience de la société civile et sa capacité à opérer même dans des contextes difficiles, car contre toute attente, les défenseurs des droits humains, les militants, les manifestants et les journalistes ont continué à se battre pour leurs droits et à les revendiquer.



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

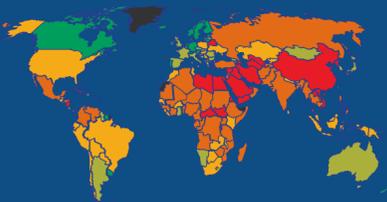
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



1. ARRESTATION DE MANIFESTANTS



2. INTIMIDATION



3. LOIS RESTRICTIVES



4. ATTAQUES CONTRE LES JOURNALISTES



5. HARCÈLEMENT



6. ARRESTATION DE JOURNALISTES



7. CENSURE

8. ARRESTATION DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS



9. USAGE EXCESSIF DE LA FORCE



10. DISPERSION DE MANIFESTATIONS



LES DIX PRINCIPALES VIOLATIONS DES LIBERTÉS CIVIQUES



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

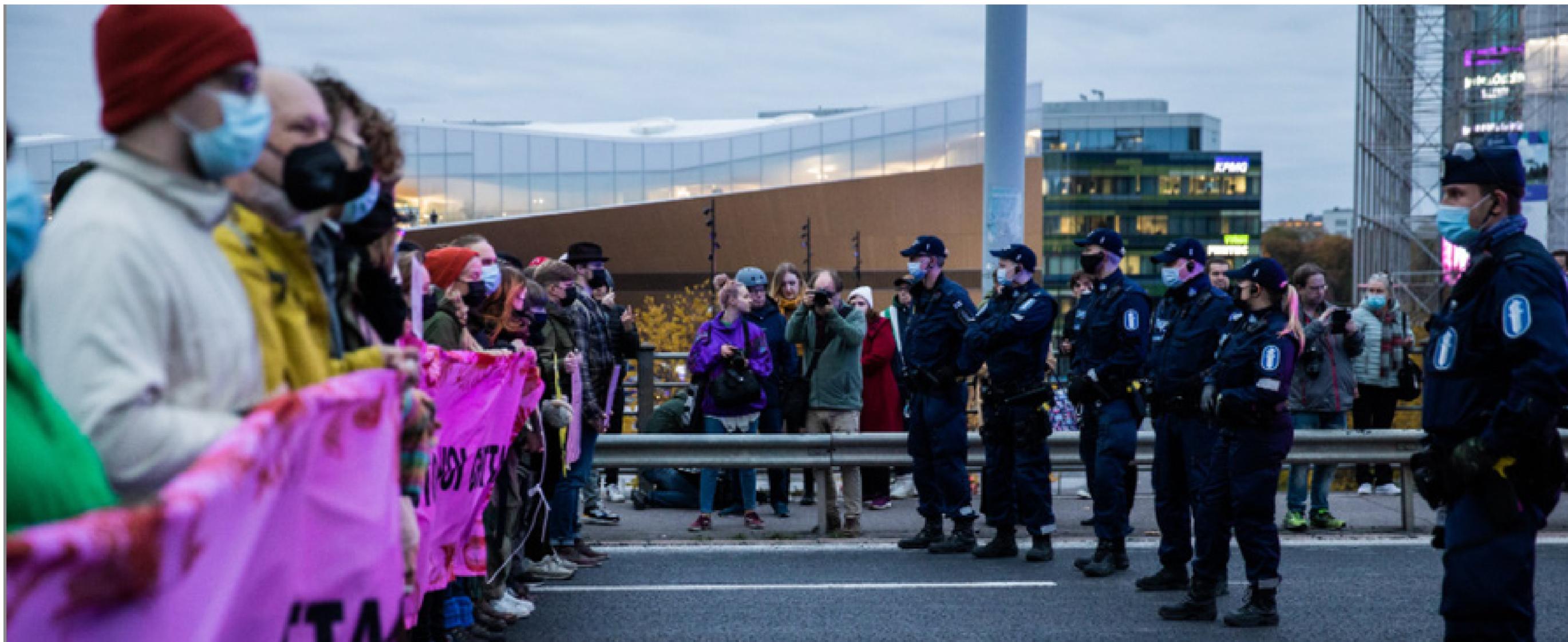
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



Finlande : des centaines de personnes arrêtées lors du soulèvement populaire d'Automne contre la crise climatique (crédits photo : @elokapina via Twitter).



SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

Dans les cinq régions couvertes par notre analyse, nous observons des tendances communes, mais aussi certaines différences régionales. Par exemple, en Afrique, la violation de l'espace civique la plus fréquemment relevée est la détention de journalistes. En Amérique, les violations les plus fréquemment signalées sont l'intimidation et la détention de manifestants. En Asie et dans le Pacifique, la tactique de répression la plus fréquemment relevée est la législation restrictive, tandis que la détention de manifestants arrive en tête de liste en Europe et en Asie centrale. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), la violation de l'espace civique la plus fréquemment signalée est la détention de défenseurs des droits humains.



UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE
L'ESPACE CIVIQUE :
COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET
DIFFÉRENCES
RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES
FEMMES EN PREMIÈRE
LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET
ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT
ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS
PAR RÉGION



Les restrictions de l'espace civique ne touchent pas tout le monde de la même manière. Les groupes de défense des droits des femmes et les femmes défenseuses des droits des humains (FDDH) continuent d'être fréquemment mentionnés dans les rapports du CIVICUS Monitor, figurant dans 32 % des mises à jour.

La documentation comprend des cas où les femmes ont été la cible de violations, souvent de nature sexiste. Par exemple, en **Malaisie**, une défenseure de l'environnement a été menacée, notamment par le biais d'un message sexuellement explicite sur WhatsApp contenant un poster indécent d'elle et ses informations personnelles. Des tactiques d'intimidation similaires ont été utilisées contre des femmes journalistes au **Liban** et en **Serbie**. En outre, les femmes journalistes sont souvent la cible d'attaques lorsqu'elles couvrent des manifestations. En détention, les femmes sont souvent confrontées à des violences sexistes. En Égypte, la journaliste indépendante Solafa Magdy a été **agressée** physiquement et sexuellement en garde à vue.

Mais les femmes, malgré les restrictions, ont souvent pris la tête de grandes manifestations et continué à revendiquer leurs droits. Au cours de l'année écoulée, les droits des femmes ont été au cœur des manifestations, notamment contre les violences sexistes en **Autriche**, au **Canada**, au **Pakistan**, au **Mali**, au Mexique et en **Afrique du Sud**, et pour la protection des droits génésiques, comme au **Chili**, en **Croatie**, en **République dominicaine**, au **Salvador**, en **Pologne** et aux **États-Unis**. Des femmes ont mené des manifestations pour la justice climatique, notamment au **Sénégal**. En **Afghanistan**, des femmes ont manifesté pour exiger le droit au travail et à l'éducation sous le nouveau gouvernement dirigé par les talibans.

Généralement, les autres groupes régulièrement mentionnés sont les personnes LGBTQI+, les groupes de défense des droits des travailleurs, les groupes de défense de l'environnement et les jeunes.

GROUPES LES PLUS FRÉQUEMMENT IMPLIQUÉS DANS DES INCIDENTS AU SEIN DE L'ESPACE CIVIQUE

1. FEMMES



2. LES GROUPES DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT



3. SYNDICATS



4. PERSONNES LGBTQI+



5. JEUNES





MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE
L'ESPACE CIVIQUE :
COVID-19 OU STATU QUO

SIMILITUDES ET
DIFFÉRENCES
RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES
FEMMES EN PREMIÈRE
LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET
ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT
ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS
PAR RÉGION



ÉVOLUTIONS POSITIVES

Notre travail de surveillance permet également de saisir les **améliorations** en matière de conditions de l'espace civique. Le CIVICUS Monitor a relevé plusieurs cas où l'espace civique s'ouvre et où les États progressent dans le respect des libertés fondamentales.

Le CIVICUS Monitor a relevé des décisions de justice qui ont défendu ou étendu l'espace civique. Par exemple, au Canada, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a **rejeté** la demande de la société Teal Cedar de prolonger une injonction contre les manifestants anti-exploitation forestière à Fairy Creek, validant ainsi leur droit à l'expression et au rassemblement pacifique. En Turquie, un tribunal d'Ankara a **annulé** l'interdiction imposée par la présidence de l'Université technique du Moyen-Orient (METU) à la 9e parade de la fierté LGBTI de la METU, organisée sur le campus en 2019. Au Costa Rica, la Cour constitutionnelle a **confirmé** que la détention d'une journaliste était arbitraire, car elle entravait le travail de journaliste.

En Bosnie-Herzégovine, des militants ont célébré une victoire **remarquable** pour la liberté de réunion pacifique des personnes LGBTQI+, car le gouvernement de la ville de Sarajevo a pris en charge les coûts des mesures de sécurité supplémentaires pendant la marche des fiertés. Il s'agit d'un précédent bienvenu, car la législation dispose qu'il incombe aux organisateurs de manifestations de couvrir ces coûts, ce qui met à mal le droit de manifester. Une approche similaire a été **adoptée** en Norvège, où les coûts de la Marche des fiertés d'Oslo ont été inclus dans le budget 2022.

Ces changements positifs sont le résultat d'efforts soutenus de la part des défenseurs des droits et ont renforcé la nécessité de protéger et de promouvoir l'espace civique.



Bosnie-Herzégovine : une victoire pour les organisateurs de la Marche des fiertés, car le gouvernement de la ville de Sarajevo a assumé les coûts supplémentaires de sécurité pendant l'évènement (photo : REUTERS/Dado Ruvic via Gallo Images).



AFRIQUE

MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

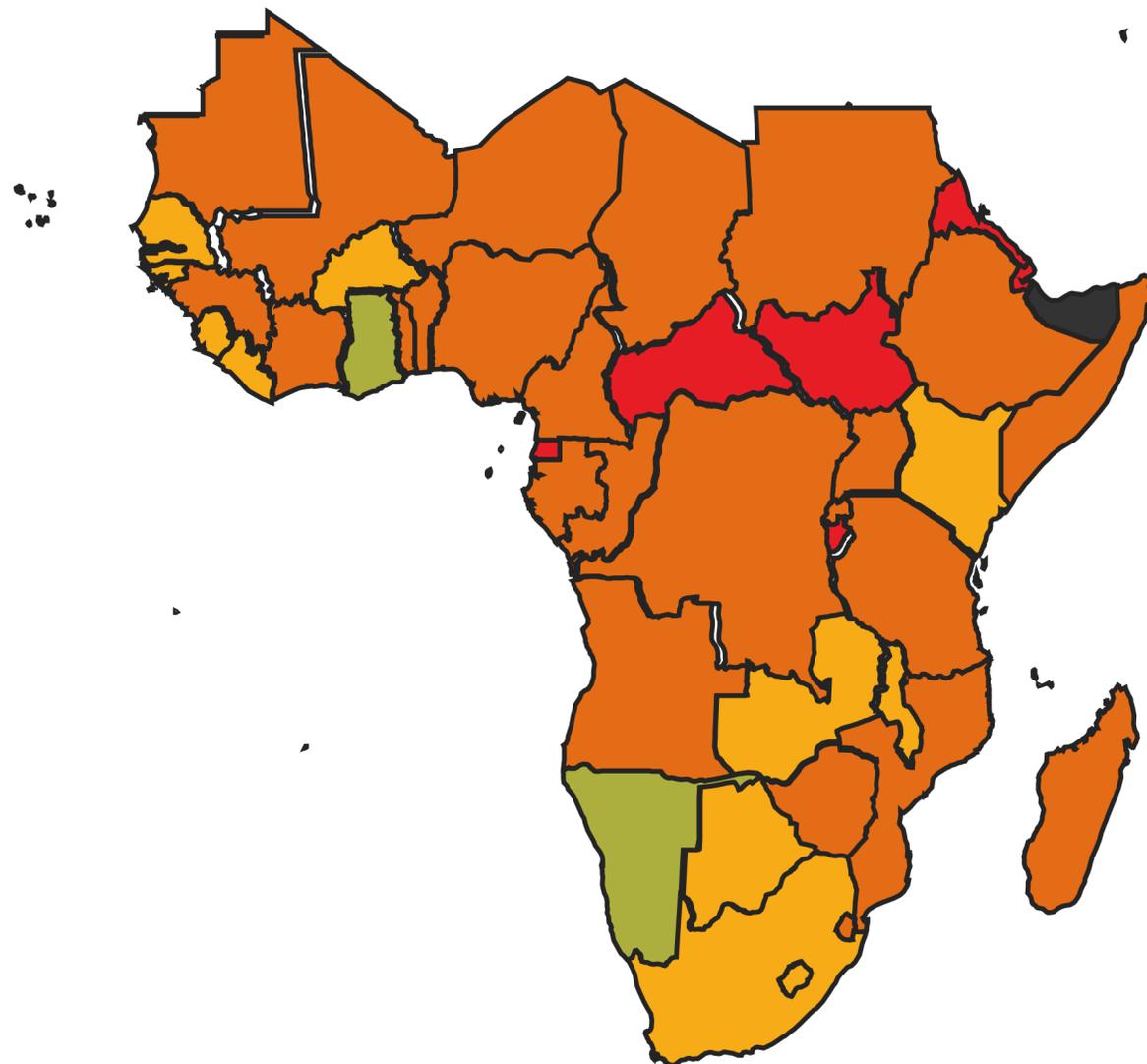
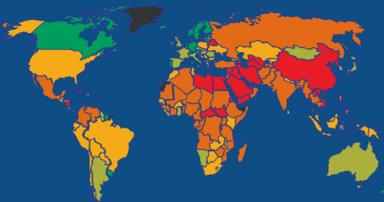
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



DÉGRADÉS

BOTSWANA	RÉTRÉCI	OBSTRUÉ
AFRIQUE DU SUD	RÉTRÉCI	OBSTRUÉ
MALI	OBSTRUÉ	RÉPRIMÉ
MOZAMBIQUE	OBSTRUÉ	RÉPRIMÉ

SYNTHÈSE DES CLASSEMENTS

Sur les 49 pays d'Afrique, six sont considérés comme fermés, 24 comme réprimés et 13 comme obstrués. L'espace civique est ouvert dans les États insulaires du Cap-Vert et de São Tomé-et-Principe et rétréci dans quatre pays. Depuis la dernière mise à jour, l'espace civique s'est détérioré au Bénin², au Botswana, au Mali, au Mozambique et en Afrique du Sud.

Bien que nous ayons relevé de sérieuses restrictions de l'espace civique en Afrique du Sud depuis plusieurs années, la situation n'a cessé de se dégrader cette année, faisant passer le pays dans la catégorie des pays obstrués. Le baisse de classement de l'Afrique du Sud est due à l'usage excessif de la force contre les manifestants, à l'intensification du harcèlement, aux détentions arbitraires et aux meurtres de défenseurs des droits humains.

Le recours à une force excessive et létale a été relevé à plusieurs reprises, notamment en mars 2021 lorsque Mthokozisi Ntumba, un passant, a été abattu par la police alors que cette dernière dispersait une manifestation d'étudiants de l'université de Wits. Les autorités ont également fait un usage excessif de la force contre des défenseurs de l'environnement issus de communautés minières qui avaient organisé des manifestations contre l'exploitation minière.

Les lanceurs d'alerte et les dirigeants syndicaux risquent d'être la cible d'assassinats. Babita Deokaran, un témoin clé dans une enquête sur l'achat frauduleux d'équipements de protection individuelle (EPI) contre la COVID-19 par des fonctionnaires de haut niveau, a été abattu dans ce que les enquêteurs pensent être un assassinat ciblé. De même, Malibongwe Mdazo, un organisateur du Syndicat national des métallurgistes d'Afrique du Sud, a été publiquement abattu lors d'un conflit du travail en août 2021.

Les journalistes font également l'objet d'une surveillance de la part des autorités, comme cela a été le cas lorsque Jeff Wicks, un journaliste de News24, a été mis sur écoute avec un dispositif de localisation des téléphones afin d'identifier ses sources, suite à son reportage sur le mécontentement au sein des forces de police.

En outre, la situation des personnes LGBTIQ+ en Afrique du Sud s'est détériorée. Malgré un cadre législatif progressif pour les droits des LGBTIQ+, les militants et les personnes LGBTIQ+ vivent et agissent dans un environnement hostile caractérisé par des discours de haine, des menaces de mort et des meurtres.

Les responsables de ces violations, qu'il s'agisse de groupes étatiques ou non étatiques, sont rarement tenus de rendre des comptes. Par exemple, bien que le pays ait

² Le classement du Bénin a empiré en mai 2021.



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



commémoré, en août 2021, le neuvième anniversaire du massacre de Marikana, qui a coûté la vie à 34 mineurs qui protestaient pour obtenir des salaires équitables et en a blessé plus de 70 autres, les survivants du massacre et les familles des mineurs tués n'ont toujours pas obtenu justice.

Le classement du Botswana est rétrogradé à la catégorie « obstruée » après que le pays a connu un nombre **croissant** d'arrestations et d'agressions de manifestants qui demandaient des comptes au gouvernement, dénonçaient la corruption du gouvernement ou se plaignaient du ralentissement économique, entre autres. Les dispositions défectueuses de la Loi sur l'ordre public, que les autorités interprètent comme rendant obligatoire l'obtention d'un permis pour manifester, continuent d'être utilisées pour entraver le droit de réunion pacifique. Les journalistes sont soumis à une surveillance. Des rapports montrent que le gouvernement utilise des logiciels espions pour mettre sur écoute et récupérer les données des appareils des journalistes, comme ce fut le cas pour le journaliste Oratile Dikologang. Il est également devenu habituel pour les forces de sécurité du Botswana d'arrêter arbitrairement des journalistes et de confisquer leurs appareils.

Depuis les élections législatives contestées de mars et avril 2020, le Mali a connu deux coups d'État militaires. Son classement en matière d'espace civique s'est dégradé, passant d'obstrué à réprimé. Des officiers militaires, sous la bannière du Comité national pour le salut du peuple, ont **renversé** le gouvernement par un coup d'État militaire le 18 août 2020, à la suite de **manifestations** antigouvernementales massives, menées par la coalition *Mouvement du 5 juin - Rassemblement pour le Mali*, qui ont eu lieu en juin et juillet 2020 ; au moins 11 personnes ont été tuées et au moins 80 blessées entre le 10 et le 12 juillet 2020, tandis que l'accès à Internet était restreint. Le second coup d'État, le 24 mai 2021, a vu des membres des forces armées arrêter le président de transition Bah Ndawah et le Premier ministre Moctar Ouane après l'annonce d'un remaniement gouvernemental. Pendant ce temps, la violence règne dans le centre et le nord du pays, avec des violations des droits humains perpétrées par des forces armées non étatiques, comme les groupes armés islamistes, et les forces de sécurité gouvernementales.

Le classement en matière d'espace civique du Mozambique s'est également dégradé, passant de la catégorie « obstrué » à « réprimé ». L'espace civique du pays **se caractérise** par des restrictions injustifiées de la liberté d'expression et par une détérioration de l'environnement des journalistes et des militants de la société civile. Les attaques physiques, les intimidations et le harcèlement des journalistes et des défenseurs des droits humains sont devenus de plus en plus courants. On ignore toujours où se trouve le journaliste de radio communautaire Ibraimo Abu Mbaruco depuis sa disparition en avril 2020 à Palma, au Cabo Delgado. Dans son dernier texto, il aurait dit qu'il était « encerclé par les militaires ». En octobre 2019, Anastácio Matavel, militant de la société civile, fondateur et directeur du Forum des ONG FONGA-Gaza, a été tué par balle à

Xai-Xai, dans la province de Gaza, après avoir participé à une session de formation sur la surveillance des élections. En août 2020, le siège du média Canal de Moçambique a été cambriolé et incendié à l'aide de cocktails Molotov. Le média avait auparavant enquêté sur la corruption et mené des reportages sur ce sujet. Dans le même temps, les autorités ont refusé aux OSC et aux journalistes l'accès aux zones touchées par l'insurrection armée au Cabo Delgado et dans les provinces voisines, où la présence de personnes déplacées à l'intérieur du pays est très forte.

RESTRICTIONS RELATIVES À L'ESPACE CIVIQUE

En Afrique, la violation de l'espace civique la plus courante enregistrée par le CIVICUS Monitor au cours de la période considérée a été la détention de journalistes, suivie par la censure, la détention de manifestants, les attaques contre des journalistes et la perturbation de manifestations.

LES CINQ TYPES DE VIOLATIONS LES PLUS FRÉQUENTES DE LA RÉGION AFRIQUE

-  **1. ARRESTATION DE JOURNALISTES**
-  **2. CENSURE**
-  **3. ARRESTATION DE MANIFESTANTS**
-  **4. ATTAQUES CONTRE LES JOURNALISTES**
-  **5. DISPERSION DE MANIFESTATIONS**



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

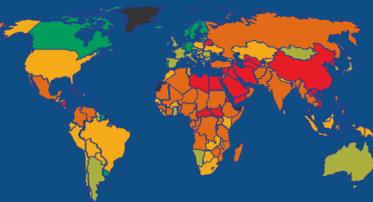
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



DÉTENTION DE JOURNALISTES

Le CIVICUS Monitor a relevé la détention de journalistes dans au moins 24 pays d'Afrique, ce qui en fait à nouveau la première violation dans la région, comme c'était le cas en 2020.

Dans de nombreux cas, les journalistes ont été détenus parce que leurs reportages critiquaient les autorités ou portaient sur des sujets considérés comme sensibles, tels que la corruption. Plusieurs journalistes ont été arrêtés en Somalie, où les médias et les journalistes sont constamment **pris pour cible**. En février 2021, des policiers ont **arrêté** le journaliste indépendant Ahmed Botan Arab après qu'il eut publié sur Facebook une vidéo montrant des entrevues avec des habitants commentant un discours de Said Abdullahi Deni, président de l'État du Puntland. Il a été détenu pendant deux jours avant d'être libéré sans charges. Au Soudan, le journaliste Osman Hashim a été **détenu** par la police à Port-Soudan en septembre 2021, puis libéré sous caution en raison de ses publications sur Facebook dénonçant la corruption au sein du bureau de l'ancien gouverneur. Au Tchad, la police a **effectué un raid** dans les locaux de la station de radio Radio FM Liberté et arrêté 30 journalistes en novembre 2020, alors que la station de radio prévoyait d'interviewer les organisateurs du Forum citoyen, une alternative au Forum national inclusif dirigé par le gouvernement, mise au point par les citoyens. Au Zimbabwe, le journaliste Hopewell Chin'ono a **passé** trois semaines en prison pour un tweet sur des allégations de brutalité policière lors d'un confinement dû à la COVID-19 en janvier 2021. Il a été inculpé pour « communication de fausses informations préjudiciables à l'État », bien que cette disposition ait été abrogée par la Constitution zimbabwéenne en 2014.

La détention de journalistes et les attaques qu'ils subissaient en période électorale ou lors de la couverture de conflits sont restées un sujet de préoccupation en Afrique. À la suite d'élections présidentielles contestées et controversées en Côte d'Ivoire, la police a **arrêté** en novembre 2020 le journaliste de radiotélévision Yao Alex Hallane Clément, bien qu'il se soit identifié comme journaliste, avec 20 autres personnes, à la résidence du candidat présidentiel de l'opposition Henri Konan Bédié, où il couvrait une conférence de presse. Le journaliste a été détenu pendant cinq jours. En Éthiopie, 15 professionnels des médias ont été **détenus** entre le 30 juin et le 2 juillet 2021 à la suite des élections générales du 21 juin 2021 et dans un contexte d'aggravation du conflit au Tigré et dans d'autres régions.

Dans plusieurs pays, des journalistes ont été détenus sur la base d'accusations ou pour diffamation, qui reste une infraction dans de nombreux pays de la région. En République démocratique du Congo (RDC), les journalistes sont régulièrement **détenus**

pour diffamation (passible de sanctions pénales) ou insulte aux autorités. Au Togo, Carlos Ketohou, journaliste et rédacteur en chef du journal l'Indépendant Express, a été **détenu** par les forces de sécurité en décembre 2020 sur la base d'accusations de diffamation et retenu pendant quatre nuits. En Ouganda, le tribunal de première instance de Buganda Road a **placé en détention** Pidson Kareire et Darious Magara, journalistes en ligne pour Drone Media et East African Watch, tous deux inculpés de diffamation au titre de l'article 179 du code pénal, suite à la publication d'allégations à l'encontre d'une société d'infrastructure. Malgré la dépénalisation des délits de presse, des journalistes ont **continué** d'être emprisonnés en Guinée pour divers chefs d'accusation, notamment pour diffamation et « insulte au chef de l'État ».

Les journalistes risquaient toujours d'être victimes d'agressions physiques et d'être détenus lorsqu'ils couvraient les manifestations. Adeola Oladipupo, journaliste de la Fondation pour le journalisme d'enquête, a été brièvement **détenue** alors qu'elle couvrait les manifestations de la Journée de la démocratie en juin au **Nigeria**. Au Cameroun, les forces de sécurité ont agressé physiquement et brièvement **détenu** plusieurs journalistes qui couvraient une manifestation de l'opposition en septembre 2020. Au **Liberia**, au Mozambique et en **Somalie**, entre autres, des journalistes ont également été détenus alors qu'ils couvraient des manifestations. En Somalie, des agents de l'Agence de renseignement et de sécurité du Puntland ont **arrêté** le journaliste Kilwe Adan Farah en décembre 2020, un jour après avoir couvert des manifestations



Somalie : le journaliste indépendant Ahmed Botan Arab a été arrêté en février à Bossasso (photo : Twitter).



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

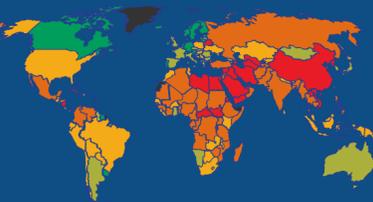
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



à Garowe contre la dépréciation de la monnaie et l'inflation croissante. Le journaliste a dû faire face à des accusations fallacieuses, notamment de tentative de meurtre et de « publication de fausses nouvelles et d'outrage à la nation ou à l'État ». Il a été condamné à deux reprises et a finalement été libéré le 22 mars 2021 après avoir passé 84 jours en prison.

CENSURE

Outre la détention, les journalistes subissent les effets néfastes de la censure. La suspension des activités des médias et des publications est une des formes de censure. Au Togo, l'Autorité nationale de régulation des médias, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), suspend régulièrement les activités des médias. En février 2021, la HAAC a suspendu les activités du média L'Alternative pour une période de quatre mois en l'accusant d'avoir publié de fausses informations à la suite d'une plainte déposée par le ministre de l'Urbanisme, du Logement et de la Réforme foncière, un mois après que l'autorité de régulation ait **ordonné** au journal l'Indépendant Express de cesser toutes ses activités, tant en ligne que sur papier, et demandé au tribunal de première instance de Lomé de retirer la licence d'exploitation du journal.

En juin 2021, l'Autorité nationale de régulation des médias du Burkina Faso a **suspendu** les activités du groupe Omega Médias pour une période de cinq jours, l'accusant d'avoir diffusé des « informations erronées » à la suite d'une attaque terroriste meurtrière à Solhan. Le 15 juillet 2021, l'Autorité éthiopienne des médias a **retiré** la licence du média indépendant Addis Standard, l'accusant d'avoir publié des contenus compromettant la sécurité nationale. Le média était visé en raison de sa couverture du conflit du Tigré. Il a été autorisé à **reprendre ses activités** le 21 juillet 2021 après avoir conclu un accord avec le régulateur des médias. Douze journaux ont été **suspendus** par l'Autorité tchadienne de régulation des médias en septembre 2020 pour une période de trois mois pour « non-respect de la loi », tandis que trois autres titres ont reçu des lettres de menace de sanctions. Les activités des chaînes de télévision privées Sen TV et Walf TV ont été **suspendues** pour une période de 72 heures par le régulateur des médias du Sénégal pour avoir « persisté dans [leur] logique de violation de la réglementation en diffusant sans cesse des images de violence ». Un jour plus tôt, le 3 mars 2021, le régulateur des médias avait mis en garde contre la diffusion de contenus faisant « explicitement ou implicitement l'apologie de la violence », « incitant à des troubles publics » ou « susceptibles de constituer une menace pour la stabilité nationale ou la cohésion sociale », en relation avec la couverture des manifestations de mars et des affrontements qui ont suivi l'arrestation du chef de l'opposition Ousmane Sonko.

Parallèlement à la suspension des activités d'organes de presse, certains contenus ont été interdits. En septembre 2021, le Comité de classification des films du Kenya a

interdit « I am Samuel », un documentaire kenyan qui aborde une relation intime entre deux hommes et qui valorise la vie des personnes LGBTQI+. Le Comité a affirmé que le documentaire était une tentative intentionnelle de promouvoir le mariage homosexuel. L'homosexualité est interdite par l'article 165 du code pénal. À l'approche des élections de janvier 2021 en Ouganda, il a été annoncé que les chaînes de télévision avaient **l'interdiction** de présenter des hommes politiques portant un béret rouge, signature du leader de l'opposition Robert Kyagulanyi, et ont été menacées de poursuites en cas d'infraction à cette règle. Le roi Mswati, monarque absolu d'Eswatini, a **émis** une directive à l'intention des stations de radio publiques pour qu'elles cessent de diffuser de la musique produite par des groupes de gospel appartenant à deux membres du parlement qui critiquent son régime.

Une fois de plus, les restrictions de l'accès à Internet étaient monnaie courante, se produisant souvent dans le contexte d'élections ou de manifestations de masse. En République du Congo, l'accès à Internet et aux réseaux sociaux a été **bloqué** quelques heures avant le début des élections présidentielles du 21 mars 2021, pendant trois jours, le temps de dépouiller les votes. De même, l'accès à Internet a été **bloqué** pendant 10 jours en février à la suite de manifestations et d'affrontements post-électoraux au Niger. Des restrictions de l'accès à Internet et au téléphone, y compris des blocages complets et des restrictions sur les réseaux sociaux, ont également eu lieu en **Tanzanie** pendant la période de ses élections générales du 2 octobre 2021, au **Tchad** en février 2021, en même temps qu'un raid sur la résidence du leader de l'opposition Yaya Dillo avant les élections présidentielles tchadiennes d'avril 2021, et en **Guinée** après l'annonce des résultats provisoires des élections présidentielles controversées du 18 octobre 2020. Ce pays a également connu des protestations et des affrontements post-électoraux meurtriers. En Eswatini, Internet a été **bloqué** le 29 juin 2021 et le 15 octobre 2021 à la suite de manifestations pro-démocratiques soutenues. Le ministre nigérian de l'Information et de la Culture, Alhaji Lai Mohammed, a **annoncé** le 4 juin 2021 la suspension pour une durée indéterminée de toutes les activités de Twitter en raison de « l'utilisation persistante de la plateforme pour des activités susceptibles de compromettre l'existence du Nigeria ». Cette suspension fait suite à la suppression d'un tweet du président nigérian Muhammadu Buhari qui, selon Twitter, violait la « politique en matière de conduite haineuse » de Twitter.

DÉTENTION DE MANIFESTANTS

La détention de manifestants, troisième violation la plus relevée en Afrique, s'accompagne souvent de la perturbation des manifestations et d'un recours excessif à la force, aboutissant dans certains cas au meurtre de manifestants et de passants. La détention de manifestants a été relevée dans au moins 20 pays.



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



Eswatini : des manifestations contre la monarchie ont lieu à la frontière entre l'Afrique du Sud et Eswatini (photo : Nelius Rademan/Gallo Images via Getty Images).



À l'approche des élections présidentielles au Tchad, des manifestations contre un éventuel sixième mandat du président de l'époque, Idriss Déby, ont eu lieu en février et mars, organisées par Wakit Tama, une coalition d'OSC et de partis d'opposition, malgré les interdictions de manifester. En février 2021, plus de 100 personnes ont été arrêtées dans tout le pays, et au moins 14 d'entre elles, dont le défenseur des droits humains Mahamat Nour Ahmed Ibedou, ont été accusées de « coups et blessures volontaires », de « troubles à l'ordre public » et de « destruction de biens publics ». En mars 2021, les forces de sécurité ont dispersé des manifestations, notamment en utilisant des gaz lacrymogènes, lors de l'arrestation de deux figures de la société civile. Une douzaine d'autres personnes ont été arrêtées lors des manifestations du 27 mars 2021. À la suite du décès inattendu du président Idriss Déby et de la prise de pouvoir militaire qui s'en est suivie, des manifestations exigeant le retour à un régime civil ont éclaté en avril et mai 2021. Au cours de celles-ci, 16 personnes ont été tuées et plus de 700 arrêtées.

En Eswatini, des manifestations exigeant des réformes démocratiques et constitutionnelles ont débuté en juin 2021 et se sont poursuivies tout au long du mois de septembre 2021, avant de s'intensifier à nouveau en octobre 2021. Plus de 80 personnes ont été tuées depuis que les manifestations ont éclaté en juin 2021.

Au Sénégal, des personnes sont régulièrement arrêtées lors de manifestations. Au moins 100 personnes ont été arrêtées lors de manifestations et d'affrontements en février et mars 2021 à la suite de l'arrestation du chef de l'opposition Ousmane Sonko, dont 17 femmes qui ont tenté de manifester près de la résidence de Sonko à Dakar après la levée de son immunité parlementaire par l'Assemblée nationale en février 2021. Au moins huit personnes ont été tuées au cours des manifestations et des affrontements, dont certaines

sont mortes en raison de l'usage excessif de la force par les forces de sécurité, notamment de l'utilisation d'armes à feu. En juin 2021, plusieurs militants ont été arrêtés lors d'une manifestation contre la loi antiterroriste restrictive. Ils ont été libérés le jour suivant.

Au Kenya, plusieurs manifestants en faveur des droits humains ont été arrêtés en mai 2021 lors d'une manifestation contre les brutalités policières pendant le confinement. La police a utilisé des gaz lacrymogènes contre les manifestants. Au Nigeria, des manifestants se sont également mobilisés contre les brutalités policières, dans le cadre du mouvement #DissolutionSARS, à partir d'octobre 2020. L'association de soutien juridique #EndSARS a déclaré avoir reçu des informations faisant état de l'arrestation de plus de 350 manifestants. Les manifestations menées par les jeunes partisans du mouvement #EndSARS contre les brutalités policières à travers le pays ont été réprimées dans une grande violence, avec au moins 12 personnes tuées au péage de Lekki à Lagos le 20 octobre 2020.

En Ouganda, le mouvement #StopÀLaBrutalitéPolicièreEnOuganda a débuté après que la militante et défenseuse des droits humains Nana Mwafrika Mbarikiwa Nalongo a été arrêtée et placée en garde à vue pour avoir protesté contre la brutalité policière à Ntinda, à Kampala. Les mois précédant les élections générales ougandaises de janvier 2021 ont été marqués par la violence et la brutalité policières à l'encontre des manifestants et des partisans de l'opposition.

Au Botswana, plusieurs personnes ont été arrêtées en septembre 2021 pour avoir organisé des manifestations pacifiques demandant au gouvernement de rendre des comptes et dénonçant la corruption du gouvernement, entre autres. Le révérend Thuso



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

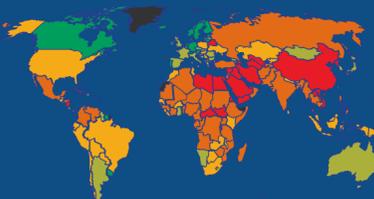
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



Thiego a été arrêté le 7 septembre 2021 en vertu de la Loi sur l'ordre public après avoir organisé une manifestation avec deux autres pasteurs pour demander la démission du président Mokgweetsi Masisi. Les partisans du révérend Thiego se sont ensuite rendus au poste de police pour demander sa libération, avant d'être eux-mêmes arrêtés.

Des centaines de manifestants ont été **arrêtés** dans tout le Cameroun lors de manifestations de l'opposition le 22 septembre 2020, en réponse à l'annonce par le président Paul Biya de la tenue d'élections régionales entachées d'irrégularités en décembre 2020. Des mois plus tard, en janvier 2021, plus de 100 personnes étaient **toujours** en prison, plusieurs d'entre elles ayant été poursuivies devant des tribunaux civils ou militaires pour divers chefs d'accusations, notamment la rébellion, les manifestations et les rassemblements non autorisés et la tentative de révolte.

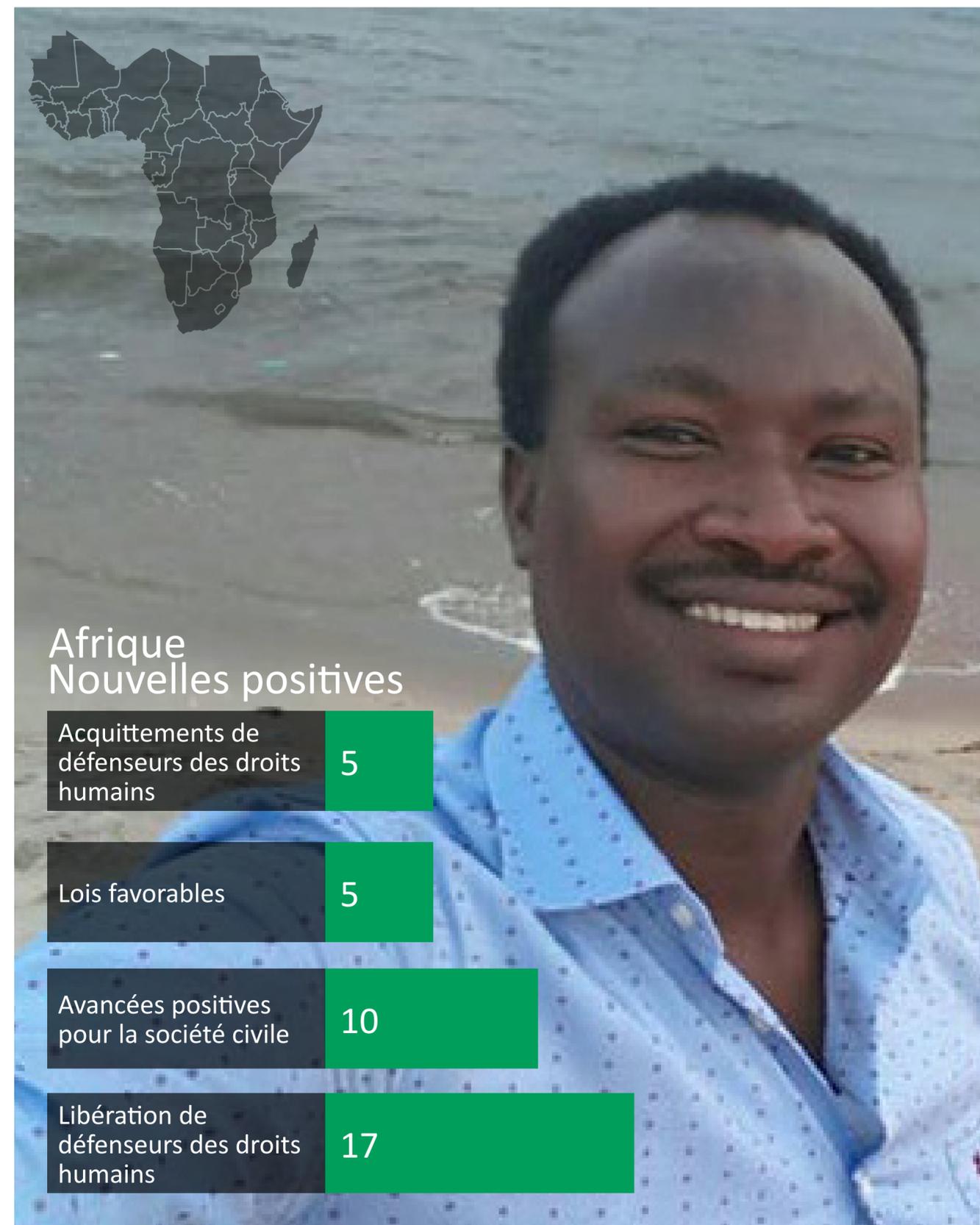
En outre, les forces de sécurité ont fait un usage excessif de la force, au prix de vies humaines, pour disperser les manifestations. Par conséquent, des manifestants ont été tués dans au moins 17 pays, notamment au **Bénin**, au **Tchad**, en **Côte d'Ivoire**, à **Djibouti**, en **Eswatini**, au **Ghana**, au **Kenya**, au **Nigeria**, en **Tanzanie** et en **Ouganda**.

ÉVOLUTIONS POSITIVES

Malgré les difficultés, les efforts de la société civile ont permis de promouvoir l'adoption de lois favorables aux droits humains en Afrique. Le 1er juillet 2021, l'Assemblée nationale de la Gambie a **adopté** le projet de loi sur l'accès à l'information, fruit d'une étroite collaboration entre la société civile et les services gouvernementaux. Le 23 juillet 2021, la Sierra Leone a **approuvé** le projet de loi abolissant la peine de mort.

La société civile a également remporté quelques succès en faisant campagne pour les libertés civiles, notamment la liberté d'expression. À la suite d'une campagne de rétention d'informations ("information blackout") organisée par plusieurs grands journaux du Nigeria, dont la première page représente un homme à la bouche scellée, un membre du parlement et auteur de deux projets de loi controversés affectant la liberté des médias (les projets d'amendement de la loi sur la Commission nigérienne de radiodiffusion et du Conseil nigérian de la presse) **ont annoncé** la suspension du processus législatif de ces projets de loi, afin de permettre la consultation des parties prenantes. Au Burundi, le président Evariste Ndayishimiye a **demandé** à l'autorité nationale de régulation des médias, le Conseil national de la communication (CNC), de prendre contact avec les médias qui avaient fait l'objet de sanctions. Le 22 février 2021, le CNC a levé l'interdiction qui pesait sur Bonesha, une station de radio locale.

Plusieurs défenseurs des droits humains ont été libérés de prison, notamment Nestor Nibintanga et Germain Rukiki au **Burundi** et le militant pour la démocratie **Oumar Sylla** en Guinée.



Afrique Nouvelles positives

Acquittements de défenseurs des droits humains

5

Lois favorables

5

Avancées positives pour la société civile

10

Libération de défenseurs des droits humains

17

Basé sur 95 mises à jour publiées dans le CIVICUS Monitor pour des pays dans la région entre le premier novembre 2020 et le 31 octobre 2021. Burundi (photo : Amnesty International).



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

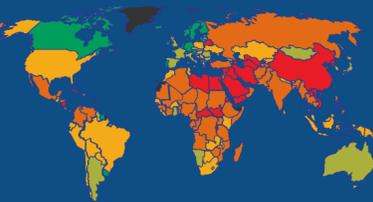
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



PAYS PRÉOCCUPANTS : COUPS D'ÉTAT MILITAIRES AU TCHAD, EN GUINÉE, AU MALI ET AU SOUDAN.



Tchad : Mahamat Idriss Deby, fils de l'ancien président tchadien Idriss Déby, assiste aux funérailles nationales de son père à N'Djamena, Tchad, avril 2021 (Photo : Christophe Petit Tesson/Pool via Reuters).

L'année dernière, des coups d'État militaires ont eu lieu au Tchad, en Guinée, au Mali et plus récemment au Soudan, suscitant des inquiétudes quant au respect des libertés fondamentales par des responsables non civils et non démocratiques. Les coups d'État s'accompagnent souvent d'une répression par les forces de sécurité de l'État et d'attaques contre les libertés civiles, comme on a pu le constater notamment au Tchad et au Soudan.

Le 24 mai 2021, des membres des forces armées ont arrêté le président de transition malien Bah Ndaw et le Premier ministre Moctar Ouane, après l'annonce d'un remaniement gouvernemental. Ce « coup d'État dans le coup d'État » a eu lieu moins d'un an après la prise du pouvoir par les militaires le 18 août 2020. Le premier coup d'État de 2020 a fait suite à des manifestations antigouvernementales de grande envergure en juin et juillet 2020, au cours desquelles au moins 11 personnes ont été tuées et l'accès aux médias a été sévèrement restreint.

À la suite de la mort du président tchadien Idriss Déby, quelques jours après avoir remporté un sixième mandat aux élections présidentielles, les militaires ont annoncé l'installation d'un Conseil militaire de transition dirigé par le fils d'Idriss Déby, le général Mahamat Idriss Déby, la suspension de la Constitution et la dissolution du gouvernement. La prise du pouvoir par les militaires le 20 avril 2021 a été précédée par des restrictions croissantes de l'espace civique, notamment une répression des manifestations contre le sixième mandat prévu d'Idriss Déby. Les manifestations organisées en avril et mai 2021 par Wakit Tama, une coalition de groupes d'opposition et de la société civile, pour demander le retour à un régime civil, ont été interdites et réprimées. Les forces de sécurité ont tué plusieurs personnes et en ont arrêté plus de 700. Les manifestations contre le Conseil militaire de transition se poursuivent au Tchad.

Le 5 septembre 2021, les forces spéciales de la Guinée, sous la direction de Mamady Doumbouya, ont arrêté le président Alpha Condé, suspendu la Constitution et dissous le gouvernement et ses institutions. Le coup d'État a eu lieu moins d'un an après la réélection d'Alpha Condé pour un troisième mandat controversé, qui nécessitait un changement de la Constitution. Un référendum constitutionnel entaché d'irrégularités visant à permettre ce changement a eu lieu en mars 2020, malgré des mois de protestations. Depuis octobre 2019, les autorités ont réprimé brutalement les manifestations et les activités militantes organisées contre le troisième mandat, ainsi que le changement constitutionnel proposé. Bien que la nouvelle autorité militaire, à savoir le Comité national du rassemblement et du développement, ait libéré des dizaines de prisonniers politiques et ait tenu des consultations avec l'opposition, la société civile et d'autres groupes sociétaux, le calendrier et le programme du retour à un régime civil n'ont pas encore été annoncés.

Au Soudan, le commandant en chef, le général Abdel Fattah al-Burhan, a renversé le gouvernement de transition le 25 octobre 2021, arrêté le Premier ministre civil Abdalla Hamdok [AF5] et d'autres dirigeants civils et suspendu l'accord de partage du pouvoir entre civils et militaires et le gouvernement de transition qui a suivi l'éviction du régime autoritaire d'Omar al-Bashir en avril 2019. Dans un contexte marqué par le blocage partiel des télécommunications et d'Internet, des manifestations de masse contre le coup d'État militaire ont éclaté et se poursuivent au moment de la rédaction du présent rapport. Les forces de sécurité ont utilisé des gaz lacrymogènes et des balles réelles contre les manifestants, tuant plusieurs personnes. Le 21 novembre 2021, Abdalla Hamdok a été reconduit dans ses fonctions de Premier ministre par intérim, après un mois de détention, après avoir conclu un accord avec les militaires, qui a été rejeté par les manifestants.



AMÉRIQUE

MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

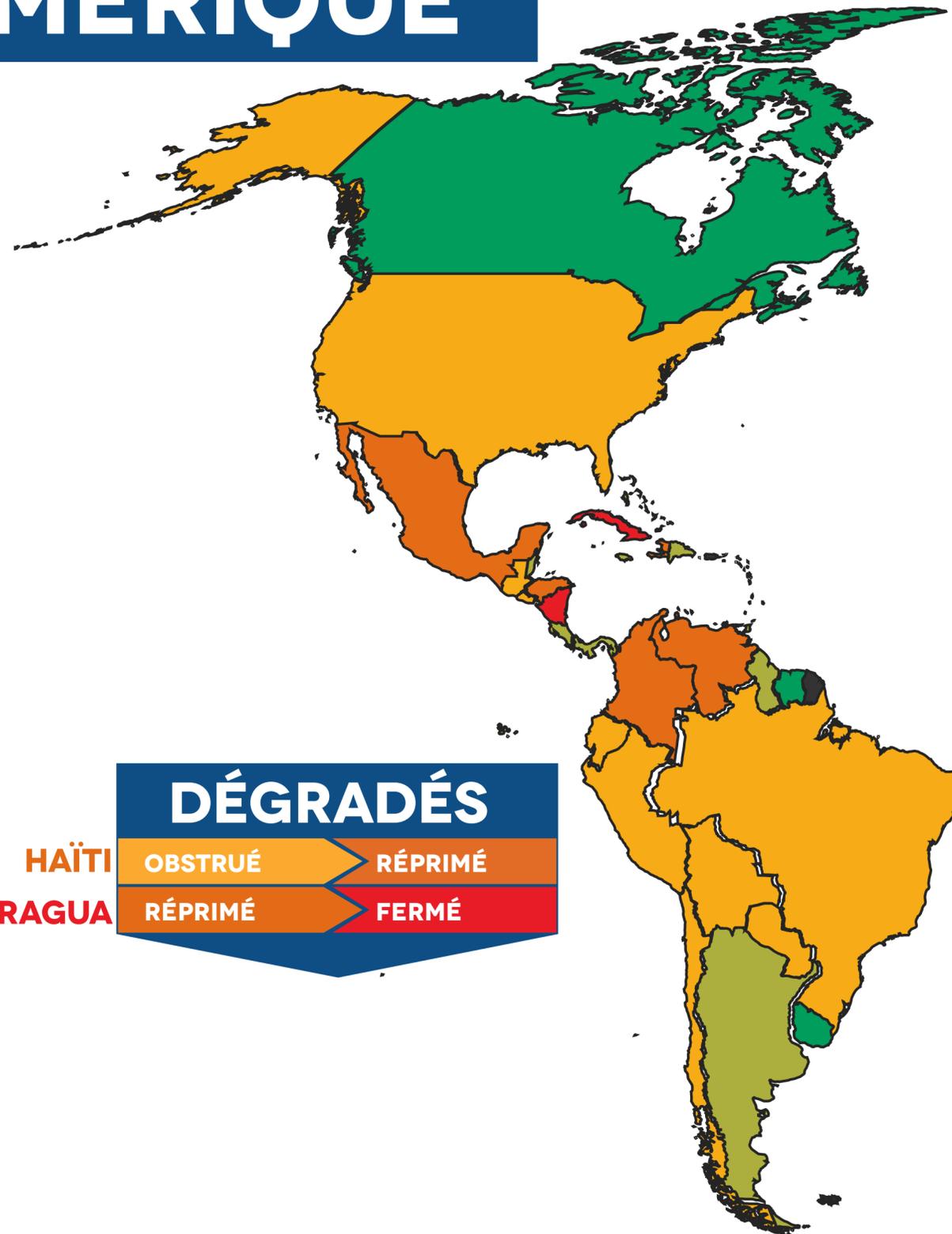
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



SYNTHÈSE DES CLASSEMENTS

D'une certaine manière, l'espace civique a peu évolué en Amérique au cours de la période considérée. L'espace pour la société civile a continué à être restreint par les actes d'intimidation, le harcèlement et les sanctions pénales. Les violations des droits des manifestants et les attaques contre les médias ont persisté. Année après année, les défenseurs des droits humains et les journalistes sont confrontés à une violence extrême ; une fois de plus, l'Amérique a été la région où le CIVICUS Monitor a enregistré le plus de meurtres de ces figures proéminentes. Les femmes, les indigènes, les défenseurs de l'environnement, les jeunes et les dirigeants syndicaux ont souvent été pris pour cible.

Cependant, bien que les tendances générales soient similaires à celles des années précédentes, l'année dernière a été marquée par un renforcement insidieux des restrictions, de nombreux gouvernements ayant consolidé ou étendu leur contrôle sur l'espace civique. C'est le cas, par exemple, au Guatemala, où les attaques contre les défenseurs **se multiplient** et où le gouvernement a fait adopter une **loi radicale sur les ONG**. Au Venezuela, le gouvernement a cherché à **restreindre** le financement et le fonctionnement de la société civile tout en **multipliant** les attaques contre les médias et les défenseurs des droits humains. En Colombie, la violence aigüe à l'encontre des leaders sociaux et des manifestants **s'est aggravée** sans que cela n'incite le gouvernement à prendre des mesures de protection.

Ce scénario inquiétant se traduit par une baisse globale des classements en matière d'espace civique dans la région. Depuis le lancement du CIVICUS Monitor en 2016, un seul pays en Amérique avait été classé comme « fermé » : Cuba. Désormais, il est rejoint par le Nicaragua, suite à la politique de la terre brûlée du régime du président Daniel Ortega envers toutes les voix critiques alors qu'il cherchait à maintenir son emprise sur le pouvoir. Notre analyse a également relevé un déclin de l'espace civique en Haïti, suite à des troubles politiques prolongés et à une insécurité croissante.

Sur 35 pays en Amérique, il y en a 10 où l'espace civique est ouvert. Neuf sont considérés comme « rétrécis » et neuf autres comme « obstrués ». Il y a cinq pays dans la catégorie « réprimé » et deux où l'espace civique est considéré comme « fermé ». La plupart des habitants de la région vivent dans des pays où l'espace civique est obstrué (64 %) ou réprimé (23 %).

En Haïti, les crises politiques, humanitaires et sécuritaires combinées ont provoqué un déclin significatif de l'espace civique. Avant son assassinat en juillet 2021, le président Jovenel Moïse gouvernait par décret depuis plus d'un an en l'absence d'un corps législatif élu. Il a **publié** des décrets exécutifs sur des questions telles que la sécurité nationale,



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



qui ont affecté les libertés civiques. Les groupes d'opposition organisaient fréquemment des manifestations antigouvernementales, souvent **réprimées** par la police qui faisait un usage excessif de la force. Les journalistes et les défenseurs des droits humains ont été victimes de **violences** en toute impunité. Depuis l'assassinat de Moïse, le pays est confronté à une insécurité croissante et à des catastrophes naturelles dans un contexte d'agitation politique. Dans ce contexte, les efforts de secours des groupes humanitaires ont été **entravés**. Bien que le classement en matière d'espace civique de Haïti ait été rétrogradé à la catégorie « réprimé », la société civile du pays est restée déterminée à se reconstruire. Elle a été une voix clé dans la promotion de la participation et des solutions locales en réponse à ces crises.

Pendant ce temps, au Nicaragua, la société civile, les médias et l'opposition ont dû faire face à une **répression** vigoureuse, **ouvrant** la voie à des élections présidentielles

jouées d'avance qui se sont déroulées avec sept candidats de l'opposition **derrière les barreaux**. L'année 2021 a été marquée par des violations généralisées de l'espace civique, notamment des **détentions arbitraires** et des **disparitions forcées**, la **fermeture** de dizaines d'OSC, des **raids** dans les locaux des médias indépendants et la **censure**, des **attaques systématiques** contre les défenseurs des droits humains et les journalistes et la promulgation de **lois répressives**. En décembre 2021, plus de 140 personnes ont été **détenues** pour avoir exercé leurs droits fondamentaux ; les rapports faisant état de **torture et de mauvais traitements** infligés aux prisonniers politiques sont nombreux. Si la situation s'est considérablement aggravée, elle est aussi l'**aboutissement** de plusieurs années d'évolution de la répression. L'atmosphère de peur qui prévaut, les sanctions sévères infligées à toute personne exprimant des critiques et l'interdiction totale des manifestations démontrent sans ambiguïté que l'espace de la société civile au Nicaragua est actuellement fermé.

Nicaragua : des dépliantes avec l'image du vice-président Rosario Murillo sont couverts de peinture, juillet 2018 (photo : REUTERS/Jorge Cabrera).





MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

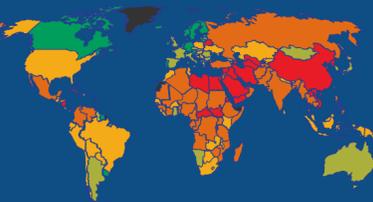
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



RESTRICTIONS RELATIVES À L'ESPACE CIVIQUE

En Amérique, l'intimidation, la détention de manifestants et les attaques contre des journalistes ont été les violations les plus fréquentes des libertés civiles relevées par le CIVICUS Monitor au cours de la période considérée. La perturbation des manifestations et le recours excessif à la force par les forces de l'ordre lors des manifestations figurent également parmi les principales restrictions.

LES CINQ TYPES DE VIOLATIONS LES PLUS FRÉQUENTES DE LA RÉGION AMÉRIQUE

1.



INTIMIDATION

2.



ARRESTATION DE MANIFESTANTS

3.



ATTAQUES CONTRE LES JOURNALISTES

4.



DISPERSION DE MANIFESTATIONS

5.



USAGE EXCESSIF DE LA FORCE

INTIMIDATION

Interrogatoires policiers arbitraires, menaces d'accusations forgées de toutes pièces, messages diffamatoires sur les réseaux sociaux : ce ne sont là que quelques-unes des tactiques utilisées pour intimider ceux qui s'expriment et défendent les droits en Amérique. L'intimidation vise à effrayer ceux qui sont perçus comme des ennemis et à les dissuader de poursuivre leur travail et leur plaidoyer. Dans toute la région, des forces étatiques et non étatiques ont utilisé ces stratégies contre les défenseurs des droits humains, les journalistes, l'opposition politique et les figures de la société civile. L'année dernière, le CIVICUS Monitor a relevé des actes d'intimidation dans au moins 19 pays en Amérique, souvent associés à des tactiques telles que la pénalisation ou la surveillance.

Au Nicaragua, au moins 16 journalistes ont été **appelés** à témoigner dans le cadre d'enquêtes menées contre des groupes de la société civile. Lorsque les policiers ont interrogé les journalistes, ils les ont menacés de poursuites s'ils refusaient de parler sans la présence d'un avocat. Les autorités cubaines ont utilisé des tactiques similaires, envoyant régulièrement des patrouilles de police pour **surveiller** les maisons des défenseurs des droits humains et des dissidents et les **menaçant** de représailles contre eux et leurs familles. Au Honduras, la police a employé la surveillance comme tactique pour intimider des groupes **demandant** justice pour le meurtre de la militante écologiste Berta Cáceres en 2016 et un groupe de huit militants détenus depuis deux ans **demandant** la libération des défenseurs de l'eau de Guapinol. En Bolivie, des défenseurs des droits humains et des journalistes ont été **cités** dans des listes appelant au lynchage des ennemis présumés du parti au pouvoir. La polarisation a entravé la reddition de comptes en cas de violations : par exemple, alors qu'elle racontait aux enquêteurs de la Commission interaméricaine des droits de l'homme ce qu'elle avait vécu pendant le conflit postélectoral en Bolivie, une journaliste a dû faire face à des **cris et des insultes** de la part du public, qui l'ont obligée à interrompre son témoignage.

Les journalistes étaient fréquemment la cible de menaces et d'autres types d'intimidation, notamment lorsqu'ils faisaient des reportages sur la criminalité ou mettaient en cause la gestion des ressources publiques. De tels cas étaient fréquents dans la région, et ont été enregistrés dans des pays comme l'**Équateur**, le **Honduras** et le **Venezuela**. Des journalistes qui ont dénoncé la corruption dans la distribution du vaccin contre la COVID-19 au **Panama** et au **Pérou** ont reçu des menaces de mort. Au Mexique, les membres des médias d'Iguala ont été **systématiquement menacés** par des bandes criminelles. Par exemple, au moins six reporters ont été menacés dans un groupe de messagerie en ligne ; ils ont déclaré que le harcèlement abouti avait conduit à l'autocensure des médias locaux. Au Brésil, des fonctionnaires de la mairie de Rio de Janeiro ont **organisé** la surveillance des hôpitaux et empêché les journalistes de rendre compte de cas de COVID-19 en intimidant les équipes de journalistes et les personnes interrogées.



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

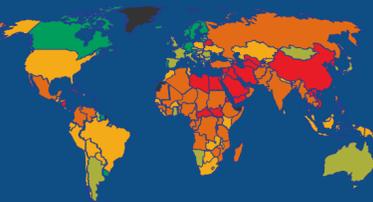
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



VIOLATIONS DES DROITS DES MANIFESTANTS : DÉTENTIONS, PERTURBATION ET USAGE EXCESSIF DE LA FORCE

Lorsqu'ils protestent contre les politiques gouvernementales, réclament des garanties de droits et exigent des changements, les manifestants en Amérique sont souvent perturbés, violemment réprimés et risquent la détention. Au cours de la période couverte par le présent rapport, le CIVICUS Monitor a constaté ces trois types de restrictions lors des manifestations dans 21 des 35 pays de la région. La restriction la plus fréquente, à savoir la détention, a été enregistrée dans 40 % des rapports concernant l'Amérique.

Les forces de l'ordre colombiennes ont **brutalement réprimés** les manifestants pendant plusieurs mois d'une grève nationale contre les politiques gouvernementales. Entre le 28 avril et la mi-mai 2021, le groupe local de défense des droits humains « Temblores » a **recensé** plus de mille arrestations et des centaines de blessés parmi les manifestants, ainsi qu'au moins 43 meurtres commis par des personnes soupçonnées d'être des agents de sécurité. Dans plusieurs cas, des personnes ont été blessées ou tuées à balles réelles. Au Pérou, les forces de l'ordre ont réagi aux manifestations contre la destitution de l'ancien président Martín Vizcarra en recourant à la **force de manière indiscriminée**, en utilisant des armes à feu et en utilisant directement sur les manifestants des armes moins létales, telles que des bombes lacrymogènes. En l'espace d'une semaine de manifestations, au moins deux personnes ont été tuées et plus de deux cents blessées. Au Guatemala, au moins 43 personnes ont été **détenues** lors de manifestations contre les coupes budgétaires. Des vidéos montrent que la police traîne et bat les manifestants.

À Cuba, **en réaction** aux actions directes menées par des artistes engagés, les autorités ont utilisé des tactiques de perturbation, de surveillance et d'intimidation. Après que plus de 200 personnes ont **protesté** contre la répression du Mouvement San Isidro, le gouvernement a accepté de négocier, mais a fait marche arrière quelques jours plus tard, intensifiant son harcèlement des dissidents. De nombreuses personnes qui avaient pris part à la manifestation ont été placées sous surveillance policière et se sont vu interdire de quitter leur domicile. Lorsque de rares manifestations de masse ont éclaté en juillet 2021, les forces de sécurité ont **détenu** des centaines de personnes pendant les manifestations et dans les semaines **qui ont suivi**. En octobre 2021, des dizaines de personnes avaient été **condamnées** pour avoir manifesté, souvent dans le cadre de procédures judiciaires irrégulières.

Les peuples indigènes, les membres d'autres groupes exclus et les groupes de défense de l'environnement étaient fréquemment la cible de répressions lors des manifestations. Au Brésil, **ce fut le cas** des défenseurs des droits des indigènes, notamment lorsqu'ils

ont manifesté devant l'organisme chargé de protéger les droits des indigènes. La police canadienne a réagi à ce qui était la plus grande mesure de désobéissance civile de l'Histoire du pays en détendant un nombre impressionnant de manifestants, avec plus d'un millier d'**arrestations** de militants lors des manifestations contre l'exploitation forestière à Fairy Creek entre mai et septembre 2021, dont beaucoup d'autochtones. Au Chili, les manifestants indigènes mapuches ont **continué** à subir la répression. Aux États-Unis, des inquiétudes subsistaient quant à la partialité des forces de l'ordre, malgré un changement de gouvernement fédéral et les engagements publics de la nouvelle administration en faveur de l'inclusion. Les détentions et l'usage excessif de la force contre les manifestants antiracistes ont **persisté**, plusieurs États proposant et appliquant des lois anti-manifestation en **réaction** aux mobilisations en faveur du mouvement "Black Lives Matter".



Colombie : des manifestants scandent des slogans pendant la grève nationale, Bogota, mai 2021 (photo : Guillermo Legaria/Getty Images).



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

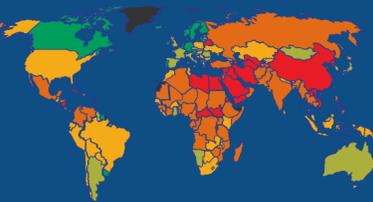
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



ATTAQUES CONTRE DES JOURNALISTES

Des médias libres et dynamiques sont essentiels au plein exercice des droits humains, car ils permettent aux gens d'accéder à des informations d'intérêt public, dénoncent les abus des détenteurs du pouvoir et offrent des plateformes de débat. Mais en Amérique, souvent, les journalistes s'exposent personnellement à de grands risques en faisant leur travail. Le CIVICUS Monitor a enregistré des cas d'atteinte à l'intégrité de la personne parmi des journalistes dans au moins 19 pays de la région pendant la période considérée.

Au Mexique, qui reste l'un des pays les plus meurtriers au monde pour les journalistes, les reporters ont souvent été agressés par la police alors qu'ils couvraient l'actualité dans des espaces publics, pris pour cible lors de manifestations et attaqués par des fonctionnaires et leurs partisans. Dans de nombreux cas, les reporters ont été agressés et placés en détention alors qu'ils s'étaient identifiés comme représentants des médias. Dans certains cas, ces attaques ont abouti à des meurtres, qui ont eu lieu en toute impunité en plein jour. Des reporters ont été tués dans au moins six autres pays de la région.

Au cours de cette période, nous avons relevé des attaques par balles contre des journalistes dans des pays tels que le Brésil, le Chili, la Colombie et l'Équateur. Au Venezuela, un bureau régional de l'association nationale des journalistes a été incendié et détruit. En Argentine, un journaliste a été battu et roué de coups de pied et de poing par deux assaillants alors qu'il était en direct dans son émission de radio. L'un des agresseurs était un ancien fonctionnaire local de la municipalité où le journaliste a dénoncé une corruption présumée.

Les attaques ont souvent eu lieu alors que les reporters et les équipes de journalistes couvraient les manifestations, les professionnels des médias étant exposés à l'hostilité et aux agressions. Au Paraguay, au moins cinq journalistes ont été blessés lors de manifestations antigouvernementales et d'autres se sont fait voler leur matériel. Avant l'assassinat du président Moïse en Haïti, les attaques contre les journalistes étaient si fréquentes lors des manifestations antigouvernementales que l'association de presse locale se demandait si les reporters n'étaient pas délibérément pris pour cible. Dans des pays comme la Colombie, le Panama et les États-Unis, nous avons relevé des cas de professionnels des médias qui couvraient des manifestations et qui ont été agressés par la police alors qu'ils s'étaient clairement identifiés.

Bien que les attaques par les forces de l'ordre aient été plus fréquentes, nous avons également enregistré plusieurs cas d'équipes de journalistes agressées par des manifestants. Au Guatemala, par exemple, une journaliste a été frappée avec une barre

de fer par un manifestant qui l'accusait d'être une « infiltrée féministe ». Au Pérou, des journalistes qui couvraient des rassemblements électoraux ont été attaqués par des partisans de candidats de toutes tendances politiques.



Mexique : une journaliste locale montre la photo du journaliste de radio Jacinto Romero après son assassinat par balle par des agresseurs non identifiés, août 2021 (photo : REUTERS/Yahir Ceballos).



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

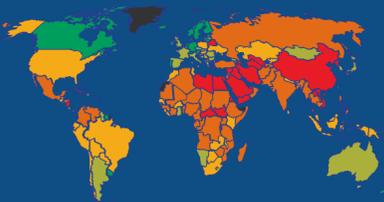
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



Amérique Nouvelles positives

Lois favorables	7
Libération de défenseurs des droits humains	10
Décisions de justice positives	18
Libération de défenseurs des droits humains	32

ÉVOLUTIONS POSITIVES

Au cours de l'année écoulée, certaines des DÉGRADÉS positives les plus importantes pour la région ont été amorcées par des systèmes judiciaires obligeant les auteurs de violations à rendre des comptes. Au Mexique, les auteurs des meurtres des reporters Javier Valdez Cárdenas et Miroslava Breach Velducea, commis en 2017, ont **été reconnus coupables et condamnés**. Au Honduras, l'un des commanditaires à l'origine de l'assassinat de Berta Cáceres a finalement **été jugé et reconnu coupable**. Si de tels jugements restent l'exception, ils apportent un espoir de justice bien nécessaire dans une région où l'impunité est la règle. Le sentiment d'impunité enhardit les auteurs d'attaques et d'assassinats, contribuant à la persistance de la violence contre les défenseurs des droits humains et les journalistes en Amérique. Il y a également eu de nombreux cas où des magistrats ont **rejeté** des procédures judiciaires contre des journalistes et les ont reconnues comme des tentatives de censure, ainsi que des cas où des défenseurs des droits humains ont **été** innocentés et des **manifestants** acquittés.

Au Canada, les tribunaux ont **reconnu** que des agents faisaient fréquemment des écarts en maintenant l'ordre lors de manifestations environnementales et qu'ils entravaient le travail des médias qui couvraient ces événements, refusant sur cette base une injonction contre les manifestations. La Cour suprême du Brésil a **créé** un précédent en tenant l'État responsable dans les cas de journalistes blessés par les forces de sécurité alors qu'ils couvraient des manifestations. Aux États-Unis, la loi anti-manifestation abusive de Floride a été **bloquée** à la suite d'un procès intenté par des OSC devant un tribunal fédéral, une décision importante **au milieu d'une vague** d'efforts visant à ériger les manifestations en infractions. Dans toute la région, la société civile a **repoussé** les lois restrictives par le biais des tribunaux et a adopté la procédure judiciaire comme un moyen important d'**exiger** la garantie des droits.

Malgré la pandémie et ses répercussions, la société civile a continué à s'organiser de manière efficace. L'exemple qui illustre le mieux cette efficacité est celui de la « marée verte » (ou « marea verde » en espagnol) féministe pour les droits reproductifs. En décembre 2020, les mouvements féministes argentins **ont** remporté une victoire historique avec l'approbation d'une loi sur l'avortement légal pour laquelle ils avaient fait campagne pendant des décennies. Les effets de cette victoire **se sont répercutés** dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes, où la plupart des pays érigent l'avortement en infraction et certains l'interdisent purement et simplement. En avril 2021, une décision de justice a **dépénalisé** l'avortement en cas de viol en Équateur. En septembre 2021, la Cour suprême du Mexique a **déclaré** à l'unanimité que la pénalisation de l'avortement était inconstitutionnelle. Le même mois, les mouvements de femmes du Chili ont **célébré** l'approbation préliminaire d'une loi dépénalisant l'avortement. Dans chacun de ces pays, les réactions des militants ont été cohérentes : ces victoires historiques, obtenues en dépit de réactions extrêmement négatives, n'étaient qu'un début, et la lutte pour l'élargissement et la pleine application de ces droits se poursuit.

Basé sur 117 mises à jour publiées dans le CIVICUS Monitor pour des pays dans la région entre le premier novembre 2020 et le 31 octobre 2021. Argentine : des militantes célèbrent la légalisation de l'avortement par le Sénat.



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

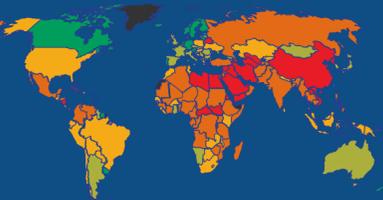
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



PAYS CONCERNÉ : EL SALVADOR

Au cours de la première année de de son mandat, le président salvadorien Nayib Bukele a pris des mesures radicales, comme l'**occupation** de l'assemblée législative par un contingent militaire. Depuis son arrivée au pouvoir, il n'a cessé de **maintenir** une attitude hostile à l'égard des médias, **discréditant** souvent directement les journalistes qui critiquent son gouvernement. Étant donné que les citoyens sont très déçus des partis et des responsables politiques établis, ils apportent un grand soutien au leader populiste. En février 2021, les alliés de Nayib Bukele ont **obtenu** une supermajorité

à l'assemblée législative. Cette victoire a rapidement été suivie d'une remise en cause de la séparation des pouvoirs : les législateurs nouvellement élus soutenant le président **ont remplacé** cinq juges de la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême et ont ensuite **publié** une résolution permettant la réélection consécutive du président, ce qui était auparavant interdit par la Constitution. Depuis lors, la société civile **n'a pas pu** participer au processus législatif et les alliés du gouvernement ont cherché à apporter des **changements juridiques régressifs**. Nayib Bukele et ses partisans ont **attaqué** les organisations de lutte contre la corruption et **stigmatisé** ceux qui protestaient contre son autoritarisme. Cette situation suscite des inquiétudes quant à l'espace civique et à l'état de droit au Salvador.



El Salvador : manifestation contre le président, décembre, 2020 (photo : Camillo Freedman/APHOTOGRAFIA/Getty Images)



RÉGION ASIE-PACIFIQUE

MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

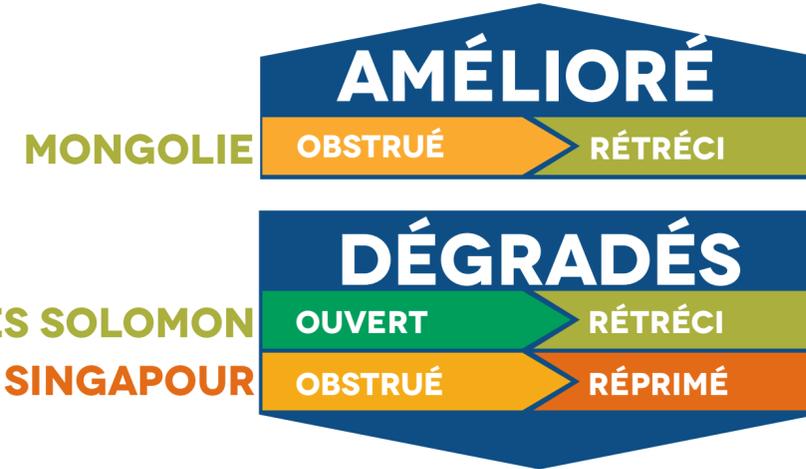
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION

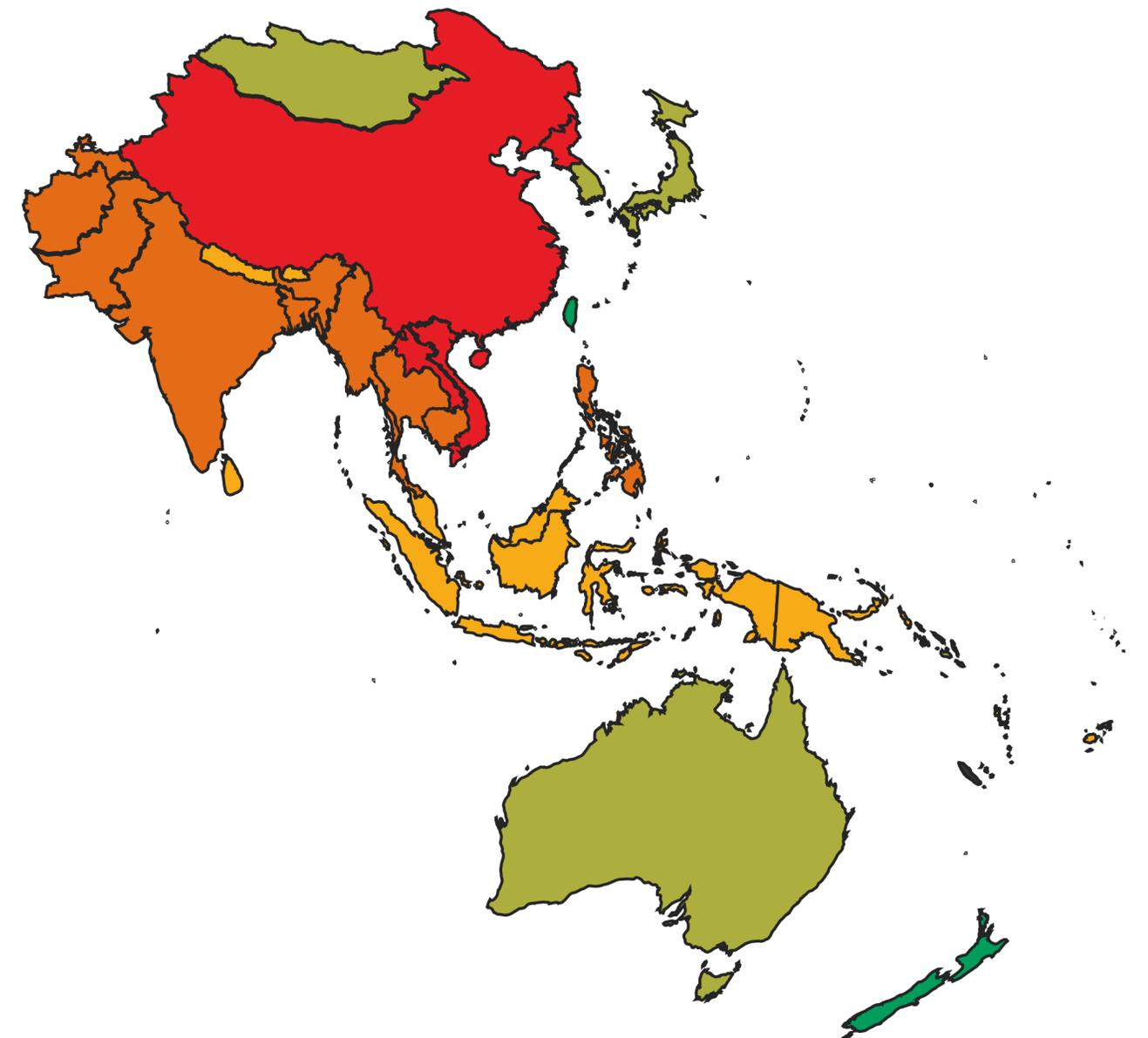


SYNTHÈSE DES CLASSEMENTS

Au cours de l'année écoulée, le CIVICUS Monitor a continué à documenter les restrictions et les attaques contre les libertés civiles orchestrés par des gouvernements dans toute la région Asie-Pacifique, en utilisant la pandémie comme alibi. Nos résultats montrent que le recours aux lois restrictives pour ériger le militantisme des défenseurs des droits humains en infraction et les poursuivre en justice reste l'une des principales violations enregistrées. La détention de manifestants est une autre tendance très répandue. Parmi les autres violations fréquemment enregistrées figurent le harcèlement des militants, des journalistes et des critiques, les cas de torture ou de mauvais traitements et la détention de journalistes.

C'est ce que reflètent les classements du CIVICUS Monitor. Sur les 26 pays et territoires de la région Asie, quatre d'entre eux, à savoir la Chine, le Laos, la Corée du Nord et le Viêt Nam, sont classés comme « fermés ». Onze sont considérés comme « réprimés » et sept comme « obstrués ». L'espace civique au Japon, en Mongolie et en Corée du Sud est considéré comme « rétréci », ce qui signifie que Taïwan reste le seul pays considéré comme « ouvert ». Dans le Pacifique, la situation est plus positive : sept pays sont classés comme « ouverts » tandis que quatre sont classés comme « rétrécis », parmi lesquels l'Australie, dont le classement a été rétrogradé en 2019. Les îles Fidji, Nauru et la Papouasie-Nouvelle-Guinée restent dans la catégorie des pays « obstrués ».

Cette année, le classement de Singapour a été rétrogradé, pour passer d'« obstrué » à « réprimé » en raison du recul des libertés fondamentales dans le pays. La loi 2019 sur la protection contre les mensonges délibérés et les manipulations en ligne, qui contient de vagues dispositions et confère un large pouvoir discrétionnaire au



gouvernement, a continué à être utilisée contre les critiques du gouvernement et les médias indépendants. Des journalistes et des blogueurs ont fait face à des accusations de diffamation assorties d'amendes exorbitantes. La loi de 2017 sur l'Administration de la justice (protection), une loi sur l'outrage à la Cour dont le libellé est vague, a été utilisée pour poursuivre des défenseurs des droits humains qui critiquaient les tribunaux, sous couvert de protéger le système judiciaire. Le gouvernement a érodé la liberté de réunion pacifique en s'appuyant sur la loi de 2009 sur l'ordre public contre des militants qui organisaient des rassemblements pacifiques, y compris des manifestants isolés. La société civile craint qu'une nouvelle loi sur l'ingérence étrangère (Contre-mesures), adoptée en octobre 2021, ne réduise encore davantage l'espace civique, tant en ligne que dans la vie quotidienne.



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

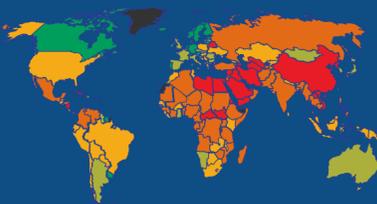
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



Dans le Pacifique, le classement des Îles Salomon a été rétrogradée, passant de la catégorie de pays « ouvert » à celui de pays « rétréci ». Début 2021, le gouvernement a menacé d'**interdire Facebook**, une politique qui a été critiquée par les groupes de la société civile et l'opposition. Le gouvernement a également utilisé les **lois d'urgence** liées à la pandémie pour imposer des restrictions strictes aux manifestations, assorties de sanctions sévères. Des groupes de médias ont fait part de leurs inquiétudes quant au **manque d'informations** fournies depuis le début de la pandémie.

Sur une note plus positive, le classement de l'espace civique de la Mongolie est passé d'« obstrué » à « étroit ». En avril 2021, le Parlement mongol a **adopté** une nouvelle loi pour la protection des défenseurs des droits humains, faisant de la Mongolie le premier pays d'Asie à fournir un cadre pour leur protection. La loi sur le statut juridique des défenseurs des droits humains est le résultat d'un effort collectif de plusieurs années du gouvernement mongol, de la société civile et des Nations Unies (ONU). La Mongolie a également vu son classement **s'améliorer** dans le classement mondial de la liberté de la presse de 2021.

DES LOIS RESTRICTIVES INCRIMINENT LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

La violation de l'espace civique la plus répandue constatée dans la région Asie en 2021 était l'utilisation de lois restreignant les libertés d'association, de réunion pacifique et d'expression, survenue dans au moins 21 pays. Parmi les lois les plus souvent utilisées pour étouffer la dissidence figurent les lois relatives à la sécurité nationale et à la lutte contre le terrorisme, à l'ordre public et à la diffamation (passible de sanctions pénales). Les défenseurs des droits humains ont été détenus en vertu de ces lois dans au moins 19 pays et ont été poursuivis dans 11 pays.

En Chine, où l'espace civique est **fermé**, le gouvernement a continué à détenir des dizaines de défenseurs des droits humains pour des infractions, pour la plupart définies et formulées avec des termes vagues, tels que « subversion du pouvoir de l'État » et « querelles et perturbations ». À Hong Kong, la loi draconienne sur la sécurité nationale a été **utilisée comme arme** pour cibler des dizaines de militants et de journalistes de la démocratie et de l'opposition, et a entraîné la **fermeture** de plusieurs groupes de la société civile. Tong Ying-kit, qui circulait sur une moto arborant un drapeau avec un slogan de protestation, a été la première personne condamnée en vertu de cette loi. Au cours de l'année, le gouvernement **vietnamien** a eu recours à toute une série de lois vaguement définies, telles que celles relatives à la « propagande contre l'État » et à l'« abus des libertés démocratiques », pour inculper et emprisonner des militants et des blogueurs, parfois en leur infligeant de longues peines de prison. Au Cambodge, les lois sur l'« incitation » ont été systématiquement utilisées pour **cibler** des dizaines de militants, tels que l'éminent dirigeant syndical Rong Chhun et les militants écologistes du

RESTRICTIONS RELATIVES À L'ESPACE CIVIQUE

LES CINQ TYPES DE VIOLATIONS LES PLUS FRÉQUENTES EN ASIE-PACIFIQUE

- 

1. LOIS RESTRICTIVES
- 

2. ARRESTATION DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS
- 

3. ARRESTATION DE MANIFESTANTS
- 

4. ARRESTATION DE JOURNALISTES
- 

5. DISPERSION DE MANIFESTATIONS



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

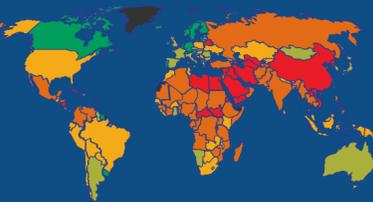
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



groupe Mother Nature Cambodia. En Indonésie, les lois sur la trahison ont été utilisées pour ériger en infraction les activités des militants indépendantistes de **Papouasie** et de **Maluku**, comme Victor Yeimo.

Les lois relatives à la sécurité nationale et à la lutte contre le terrorisme, telles que la loi répressive relative à la prévention des activités illégales (UAPA), ont été systématiquement utilisées de manière abusive en **Inde** par le gouvernement du Premier ministre Narendra Modi pour maintenir des dizaines de défenseurs des droits humains en détention provisoire sur la base d'accusations sans fondement et leur refuser la libération sous caution. Parmi les personnes détenues figurent plusieurs personnes liées à l'affaire Bhima Koregaon (concernant un événement de 2018 au cours duquel des violences ont éclaté), dont l'avocate des droits humains Sudha Bharadwaj. Le père Stan Swamy, prêtre jésuite et défenseur des droits humains, **est mort** alors qu'il était détenu en vertu de loi UAPA en juillet 2021. La **loi sur la sédition** a également été utilisée pour cibler des militants et des journalistes.

Au cours de l'année écoulée, au moins 13 pays d'Asie ont eu recours à des lois pénales sur la diffamation pour tenter de réduire au silence les militants et les critiques. On constate une **augmentation alarmante** du recours aux accusations de lèse-majesté (diffamation royale) contre les militants pro-démocratie en Thaïlande, où des manifestants ont également été visés par des lois sur la sédition. Plus d'une centaine de manifestants ont été inculpés de lèse-majesté depuis novembre 2020. En Malaisie, la loi sur les communications et le multimédia a été **appliquée** pour cibler les critiques en ligne de la famille royale et des responsables politiques, tout comme un **décret** dit « anti-fake news » (anti-fausses nouvelles) promulgué en vertu d'une règle d'urgence liée à une pandémie en mars 2021, qui a depuis été levée. En Indonésie, la loi sur les informations et les transactions électroniques a été utilisée pour ériger en infraction les activités des **dissidents en ligne**.

Au Bangladesh, la loi draconienne sur la sécurité numérique (DSA) a continué d'être utilisée contre les **voix critiques** sur les réseaux sociaux, les sites web et d'autres plateformes en ligne, ciblant particulièrement les journalistes, les blogueurs, les caricaturistes, les musiciens, les militants et les étudiants, avec des peines pouvant aller jusqu'à la prison à vie. Un rapport sur les droits humains publié en juillet 2021 a révélé que plus de 400 personnes étaient emprisonnées au titre de la loi DSA.

Dans le Pacifique, des lois restrictives ont été recensées dans au moins sept pays. Aux Fidji, la loi de 2014 sur l'ordre public (amendement) a empêché les syndicats de manifester et a ciblé les **critiques**. De nouvelles lois sur la diffamation (passible de sanctions pénales) ont été adoptées aux **Tonga** et au **Vanuatu**. En Australie, des groupes de la société civile ont continué de faire part de leurs inquiétudes quant aux **poursuites engagées** contre les lanceurs d'alerte.

RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS

Malgré la pandémie mondiale et les restrictions, des manifestations ont eu lieu dans au moins 18 pays de la région Asie. Des manifestants ont été placés en détention dans au moins 14 pays et les autorités ont fait un usage excessif de la force contre les manifestants dans au moins 12 pays.

À Hong Kong, des militants pro-démocratie, dont Joshua Wong, ont été **condamnés** pour leur rôle dans diverses manifestations et rassemblements pacifiques en 2019 et 2020, notamment des manifestations contre la loi sur l'extradition du pays et une veillée commémorant le massacre de la place Tiananmen en 1989.

Au **Myanmar**, les manifestations de grande envergure organisées dans tout le pays par un mouvement de désobéissance civile à la suite du coup d'État militaire de février 2021 ont entraîné des **actes de violence mortelle** par la junte au pouvoir. Des milliers de personnes ont été arrêtées et détenues arbitrairement et des centaines ont été tuées en toute impunité. En Thaïlande, des **dirigeants pro-démocratie** ont été détenus et inculpés pour leurs discours lors de manifestations de grande envergure appelant à des réformes du gouvernement et de la monarchie. Des centaines de personnes, dont des enfants, ont fait l'objet d'une enquête en rapport avec leurs activités de protestation. La police thaïlandaise a également fait un usage excessif de la force, notamment en tirant à balles réelles, contre les manifestants.

En Indonésie, en juillet et août 2021, des dizaines de militants qui protestaient contre le renouvellement unilatéral de la loi spéciale sur l'autonomie de la Papouasie ont été **arrêtés** et confrontés à usage excessif de la force. Cette loi était depuis longtemps rejetée par de nombreux Papous, qui estimaient qu'elle ne permettait pas d'instaurer une véritable autonomie. En **Malaisie**, les autorités ont tenté d'étouffer un certain nombre de manifestations antigouvernementales organisées par le Secrétariat pour la solidarité entre les peuples (un organisme ad hoc regroupant des groupes de jeunes), notamment une **veillée à la bougie** organisée en août 2021 pour les victimes de la COVID-19, où 31 personnes ont été détenues arbitrairement et maltraitées.

En Inde, les autorités ont **vilipendé et réprimé** le mouvement de protestation des agriculteurs, qui ont continué à manifester jusqu'à ce que le gouvernement fasse marche arrière et **annonce** qu'il allait abroger les lois agricoles controversées. Avant ce revirement, les autorités ont bloqué les routes pour perturber les manifestations, détenant arbitrairement des centaines de personnes et recourant à une force excessive. Des **restrictions** aux rassemblements pacifiques ont également été imposées dans la partie du Jammu-et-Cachemire administrée par l'Inde. Au Sri Lanka, des dizaines de manifestants, dont des syndicalistes et des étudiants, ont été **placés en détention** pour



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



des manifestations organisées depuis juillet 2021 contre la militarisation de l'enseignement supérieur et sur les droits du travail, entre autres. Au Pakistan, des militants pachtoues ont été **arrêtés** et inculpés pour leur participation à des manifestations. Après la prise de contrôle de l'Afghanistan par les talibans en août 2021, les **manifestations anti-talibans** ont été violemment réprimées.

Dans le Pacifique, des manifestations ont été recensées dans 7 pays. En **Australie** et en **Nouvelle-Zélande**, des dizaines de manifestants anti-confinement ont été détenus en 2021 pour avoir enfreint la réglementation relative à la COVID-19. Dans les îles Salomon, en août 2021, une **marche organisée** à Honiara par des habitants de la province de Malaita pour remettre une pétition au gouvernement a été perturbée et dispersée par la police.

HARCÈLEMENT ET INTIMIDATION DE MILITANTS ET DE JOURNALISTES

Au cours de l'année écoulée, les gouvernements ont utilisé des tactiques extrajudiciaires dans au moins 14 pays de la région Asie pour tenter d'harceler ou d'intimider les militants, les journalistes et les critiques afin de les faire taire. La Chine a continué de persécuter implacablement des défenseurs des droits humains en plaçant certains d'entre eux sous **surveillance et en obligeant d'autres à quitter la ville** avant la célébration du centenaire du Parti communiste chinois au pouvoir en juillet 2021. Des militants se sont également vu **interdire** tout voyage international ou ont été placés sous « surveillance résidentielle dans un lieu désigné », une forme notoire de disparition forcée par l'État. À Hong Kong, le propriétaire de médias Jimmy Lai, fondateur du journal indépendant Apple Daily, fait l'objet de **multiples accusations**. Six membres du personnel et de la direction du journal ont également été arrêtés et le journal a été contraint de fermer.

Aux Philippines, les militants ont continué à être **vilipendés** et étiquetés comme communistes ou terroristes en raison de leur travail. L'Alliance pour les droits humains Karapatan a été victime d'une série de **cyberattaques** contre son site Internet, attribuées aux services de renseignement et à l'armée philippins. Des journalistes philippins, dont Maria Ressa, lauréate du prix Nobel de la paix, continuent d'être harcelés et **accusés à tort** pour leurs reportages. En Malaisie, des militants critiquant les politiques gouvernementales ou coordonnant des manifestations ont été **traînés devant** la police pour être interrogés et condamnés à des amendes pour avoir enfreint les lois relatives à la COVID-19.

Le gouvernement bangladais a lancé des **campagnes de diffamation** et des attaques en ligne contre des journalistes basés à l'étranger pour avoir critiqué le gouvernement de la Première ministre Sheikh Hasina, et a harcelé les membres de leur famille qui vivent encore au Bangladesh. Au Sri Lanka, il est apparu que les militants de la société civile

faisaient l'objet d'une **surveillance et d'un harcèlement intensifiés** de la part de divers services de sécurité, notamment le Département des enquêtes criminelles, la Division des enquêtes sur le terrorisme et les agents des services de renseignement de l'État, qui les soumettaient à des questions indiscrettes sur leurs organisations, notamment sur les détails administratifs, les activités organisationnelles, les listes du personnel, y compris leurs coordonnées personnelles, les donateurs et les sources de financement. Dans le Jammu-et-Cachemire sous administration indienne, des **perquisitions** ont été menées au domicile de défenseurs des droits humains et dans les bureaux d'OSC et de journaux.

Dans le Pacifique, des actes d'harcèlement ou d'intimidation de militants ont été perpétrés aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Samoa.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

Des cas de torture et de mauvais traitements infligés à des militants ont fréquemment été signalés en Asie, dans au moins 13 pays au cours de la période considérée. Au Myanmar, des militants et des manifestants détenus par la junte auraient été **torturés**. Dans un cas, plus de 100 prisonniers ont été entassés dans une seule pièce où il était difficile de se déplacer, ont eu une arme pointée sur leur tête pendant les interrogatoires et ont été forcés de manger sur le sol en béton avec les mains menottées dans le dos. Certains ont été **battus** et électrocutés.

En juin 2021, l'experte indépendante des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme a fait part de ses **inquiétudes** concernant la torture de militants en Chine, ainsi que le refus d'accès aux soins médicaux, à leurs avocats et à leurs familles. Au Viêt-Nam, où plus de 200 prisonniers politiques sont enfermés dans un **réseau secret de prisons** et de centres de détention, nombre d'entre eux ont été détenus au secret pendant de longues périodes et placés à l'isolement, ont subi de graves souffrances physiques et se sont vu refuser tout traitement médical.

Au Bangladesh, de nombreuses allégations de torture et de mauvais traitements par les forces de sécurité ont été formulées. L'écrivain Mushtaq Ahmed, mort en prison en février 2021, aurait subi de **graves sévices** de la part du Rapid Action Battalion, une unité d'élite antiterroriste, tout comme le dessinateur politique Kabir Kishore. Tous deux ont été détenus en vertu de la loi sur la sécurité numérique. Le Projet international Vérité et Justice a publié en septembre 2021 un rapport détaillant les **actes de torture** perpétrés par la police et l'armée sri-lankaises contre des prisonniers politiques.

Dans le Pacifique, l'avocat papouan-néo-guinéen Laken Lapatu Aigilo a été **agressé** par la police en avril 2021, puis kidnappé et menacé avant d'être placé en détention. L'évènement s'est produit après qu'il ait officiellement déposé une plainte pour mauvaise gestion financière contre un homme politique.



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

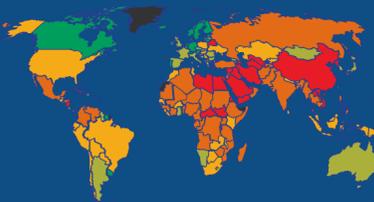
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



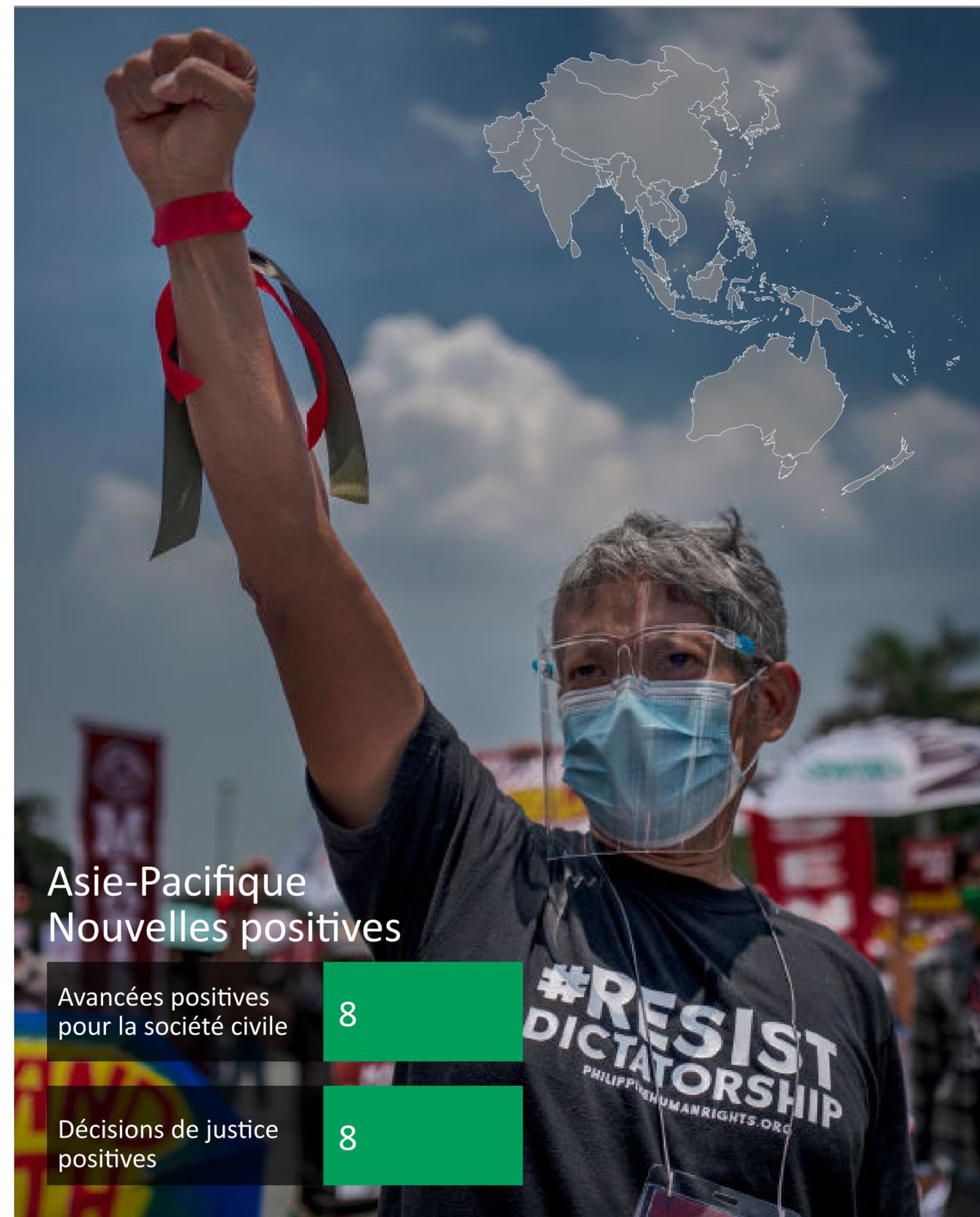
DÉTENTION DE JOURNALISTES

L'année dernière, dans au moins 12 pays d'Asie, des journalistes ont été détenus par l'État pour leurs reportages critiques. En Chine, la journaliste citoyenne **Zhang Zhan** a été condamnée à quatre ans de prison pour son reportage sur la pandémie à Wuhan. Au Viêt Nam, des journalistes indépendants ont été détenus et inculpés, notamment le défenseur des droits humains **Pham Doan Trang** et cinq journalistes du Báo Sạch (Clean Newspaper), un **organe d'information** fondé sur Facebook. Au Pakistan, les journalistes Amir Mir et Imran Shafqat ont été **placés en détention** à Lahore pour leur couverture des institutions publiques, tandis que le journaliste et chroniqueur chevronné Waris Raza a été enlevé par les autorités à son domicile à Karachi en septembre 2021 et brièvement détenu. Au Bangladesh, Rozina Islam, grand reporter au quotidien national à grand tirage Prothom Alo, a été **détenue** pendant sept jours en mai 2021 et inculpée en vertu de la loi sur les secrets officiels pour avoir dénoncé les mauvaises pratiques du ministère de la Santé pendant la pandémie.

ÉVOLUTIONS POSITIVES

Au cours d'une année délicate sur le plan des libertés fondamentales, le CIVICUS Monitor a relevé un certain nombre d'**DÉGRADÉS** positives concernant l'espace civique en Asie et dans le Pacifique, qui témoignent de l'engagement de ceux qui se sont battus pour ces libertés. L'**adoption** de la loi sur la protection des défenseurs des droits humains en Mongolie a été une victoire majeure pour la société civile du pays, tandis qu'en Corée du Sud, des amendements restrictifs à la loi sur les médias ont été **mis de côté** suite à l'opposition de la société civile et des groupes de médias. La campagne menée par les militants pour que le président philippin Rodrigo Duterte soit tenu responsable de ses nombreuses violations des droits humains a franchi une étape **décisive** lorsque la Cour pénale internationale a officiellement autorisé une enquête officielle sur les crimes contre l'humanité présumés.

En réponse aux plaintes déposées par plusieurs journalistes et militants, la Cour suprême de l'Inde a ordonné une **enquête** indépendante pour déterminer si le gouvernement a utilisé le logiciel de surveillance Pegasus pour **espionner illégalement** des journalistes, des militants et des opposants politiques. Au Pakistan, malgré les intimidations et les menaces, des milliers de femmes ont participé à des manifestations de type **Aurat March** (marche des femmes) organisées dans les villes pour marquer la Journée internationale de la femme. Le parlement du Bhoutan a approuvé un projet de loi visant à **dépénaliser** les relations homosexuelles, ce qui constitue une victoire majeure pour les militants des droits LGBTQI+. Dans le Pacifique, après une forte pression de la société civile, les autorités tonganes ont agi rapidement pour **traduire en justice** l'auteur du meurtre du militant des droits LGBTQI+ Polikalepo « Poli » Kefu.



Asie-Pacifique Nouvelles positives

Avancées positives pour la société civile

8

Décisions de justice positives

8

Basé sur 118 mises à jour publiées dans le CIVICUS Monitor pour des pays dans la région entre le premier novembre 2020 et le 31 octobre 2021. Philippines. Manifestations contre le gouvernement (photo : Ezra Acayan/Getty Images)



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



PAYS À RISQUE : BIRMANIE ET AFGHANISTAN

Le Myanmar a connu un **recul rapide** des libertés fondamentales après le coup d'État de février 2021, avec l'arrestation, la détention et l'incrimination de centaines de militants, notamment des défenseurs des droits humains, des syndicalistes, des journalistes, des militants politiques et étudiants, des médecins, des poètes, des personnes issues de minorités ethniques, des groupes LGBTQI+ et des artistes. La junte a fait un usage excessif de la force et des armes à feu contre les manifestants et a perturbé Internet. Les journalistes ont été pourchassés et des dizaines d'entre eux ont été arrêtés et inculpés. Un certain nombre de prisonniers politiques auraient été torturés et maltraités, et des **violences sexuelles** contre des femmes dans des centres de détention ont été signalées. Au moment de la rédaction du présent rapport, selon l'**Association d'assistance aux prisonniers politiques**, 1 244 personnes avaient été tuées et 7 122 personnes étaient actuellement en détention.

L'Afghanistan est également un pays préoccupant, suite à la prise du pouvoir par les talibans en août 2021. Selon certaines informations, des militants sont victimes d'**intimidations systématiques** dans tout le pays. Les talibans procèdent à des fouilles au domicile des militants et des journalistes, en particulier des femmes, et les interrogent, ainsi que leurs familles. Cette situation a créé un **véritable climat de peur** et beaucoup se sont cachés ou ont fui le pays. Les talibans ont également mené des raids contre des OSC dirigées par des femmes dans l'ensemble du pays. Les manifestations anti-talibans, en particulier celles menées par des femmes, à Kaboul et dans d'autres villes, ont été **violemment réprimées**, et ont été ponctuées de coups de feu et de passages à tabac pour disperser les foules, ce qui a fait des morts et des blessés parmi les manifestants pacifiques. Les journalistes courent un risque accru lorsqu'ils couvrent la situation sur le terrain. Certains d'entre eux ont été détenus arbitrairement, torturés ou maltraités en toute impunité.



Afghanistan : des afghanes participent à une manifestation à Herat, après la prise du pouvoir des talibans (photo : AFP).



EUROPE ET ASIE CENTRALE

MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

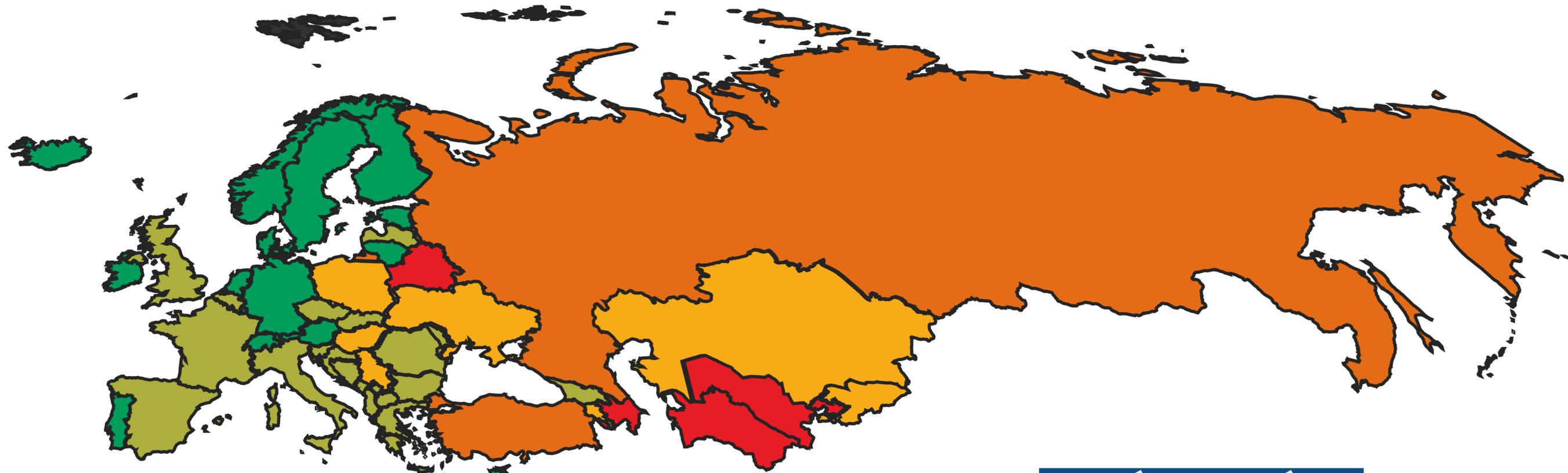
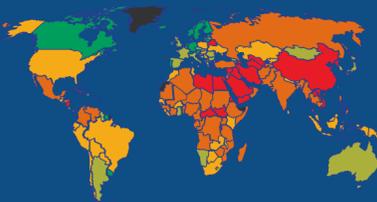
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



SYNTHÈSE DES CLASSEMENTS

L'espace civique dans la région Europe et Asie centrale continue de reculer. Sur les 54 pays de la région, l'espace civique est considéré comme « ouvert » dans 19 pays, « restreint » dans 21, « obstrué » dans sept, « réprimé » dans trois et « fermé » dans quatre. Au cours de l'année écoulée, nous avons constaté un déclin notable de l'espace civique dans des démocraties établies telles que la France et le Royaume-Uni, avec des DÉGRADÉS législatives menaçant les libertés fondamentales. L'espace civique dans d'autres pays européens est en déclin, avec une dégradation de l'évaluation de l'espace civique dans quatre pays. En Asie centrale, les gouvernements continuent de restreindre l'espace déjà limité de la société civile, en déployant souvent des tactiques de harcèlement et d'intimidation contre les journalistes et les défenseurs des droits humains. En outre, un leadership de plus en plus autoritaire a été constaté sous un nouveau président au Kirghizistan.



Les classements du CIVICUS Monitor reflètent cette situation. Dans la région Europe et Asie centrale, notre dernière analyse montre que les classements globaux des pays de la région ne se sont pas améliorés. Les quatre pays européens dont les catégories ont été rétrogradées sont la Biélorussie, la Belgique, la République tchèque et la Pologne. Trois de ces pays sont des États membres de l'Union européenne (UE).

La dégradation du classement de l'espace civique de la Belgique, qui passe d'« ouvert » à « rétréci », est due à une répression continue des rassemblements pacifiques. À titre



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



République tchèque : le Premier ministre sortant Andrej Babiš a constamment harcelé les journalistes (photo : REUTERS/Bernadett Szabo via Gallo Images)



d'illustration, trois grandes manifestations contre l'injustice raciale et de classe entre novembre 2020 et janvier 2021 ont été violemment réprimées par la police, avec notamment l'utilisation d'une arme semi-létale, la police étant également accusée d'avoir roué de coups et étranglé des manifestants, de leur avoir dit des insultes racistes, et d'avoir placé en détention des centaines d'entre eux, y compris des mineurs. La police a **d'abord interdit** l'une des manifestations avant d'annoncer qu'elle serait « tolérée », mais elle a ensuite intimidé des personnes qui avaient peut-être l'intention d'y participer. En outre, la police **a fait un usage** disproportionné de la force pour faire appliquer les mesures relatives à la COVID-19, en ciblant particulièrement les groupes exclus. Les droits des migrants suscitent également des **inquiétudes**. Ceux-ci ont mené une grève de la faim pendant plus de 60 jours pour réclamer un statut légal après s'être vu refuser les documents officiels reconnaissant leur statut de demandeur d'asile. De nombreux migrants qui vivent en Belgique depuis des années sont confrontés à une situation de plus en plus précaire, aggravée par la pandémie.

En République tchèque, les préoccupations relatives au déclin de l'indépendance des médias ont entraîné une dégradation du classement du pays, qui est passé d'« ouvert » à « rétréci ». En mai 2021, le bureau du président tchèque Milos Zeman **a annoncé** qu'il cesserait de fournir des informations à plusieurs médias d'enquêtes. **De même**, plusieurs journalistes internationaux et tchèques n'ont pas été autorisés à assister à une conférence de presse conjointe du premier ministre de l'époque, Andrej Babiš, et du premier ministre hongrois, Viktor Orbán. En outre, **l'ingérence politique** dans le radiodiffuseur public Česká televize (télévision tchèque) suscite des inquiétudes, avec le **licenciement** inattendu des cinq membres de son conseil consultatif en novembre 2020 et une tentative infructueuse, en mars 2021, de destituer son PDG, qui prend les décisions éditoriales. L'impartialité de la radio nationale tchèque a également été **menacée**, des membres du conseil du parti au pouvoir tentant d'influencer les émissions. En outre, **l'acquisition** de Central European Media Enterprises, qui développe et produit du contenu pour 30 chaînes de télévision dans cinq pays d'Europe centrale et orientale, par le milliardaire tchèque Petr Kellner, connu pour avoir des liens étroits avec la Chine, suscite des craintes de censure.



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

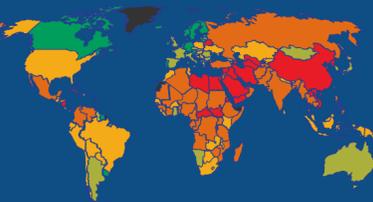
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



La réduction systématique au silence de la société civile en Biélorussie, à la suite des manifestations de grande envergure qui ont éclaté **avant** et **immédiatement après** l'élection présidentielle contestée d'août 2020, a entraîné une dégradation de son classement, qui est passé de « réprimé » à « fermé ». Au cours de l'année écoulée, les autorités **ont perquisitionné**, attaqué, détenu et inculpé des centaines de manifestants et de journalistes, condamné et emprisonné un ancien candidat à la présidence, dissous des OSC et des médias et modifié les lois pour empêcher respectivement les citoyens de s'organiser et les journalistes de rendre compte. Au 25 novembre 2021, **882 personnes** seraient des prisonniers politiques en Biélorussie. Nombre d'entre elles ont été placées en détention et condamnées à des peines allant de quelques jours à plusieurs années d'emprisonnement, principalement pour avoir participé à des manifestations antigouvernementales. En outre, les autorités ont lancé un processus de liquidation de dizaines d'organisations de la société civile, y compris d'importants groupes de défense des droits humains, alors que le président Alexandre Loukachenko poursuit sa répression implacable de la société civile.

La détérioration continue de l'espace civique en Pologne a entraîné la dégradation du classement du pays, qui est passé de « rétréci » à « obstrué » (voir ci-dessous).

L'espace civique en Asie centrale continue de se dégrader. Les opposants au gouvernement, les militants de la société civile, les journalistes indépendants, les blogueurs, les défenseurs des droits humains, les avocats, les manifestants pacifiques et autres personnes critiquant les gouvernements ont été persécutés au moyen de tactiques allant d'attaques en ligne orchestrées, de menaces anonymes et de surveillance à l'arrestation, la poursuite et l'emprisonnement pour des motifs politiques. Les gouvernements ont fréquemment limité la diffusion et l'échange d'informations en ligne, notamment en bloquant arbitrairement les sites web critiques à l'égard du gouvernement. Le gouvernement turkmène, qui continue de nier l'existence de la COVID-19 dans le pays, a **intensifié sa campagne** contre les outils permettant de contourner les restrictions sur Internet, comme les réseaux privés virtuels (VPN), que les gens utilisent pour accéder à des ressources autrement inaccessibles. La nouvelle législation récemment entrée en vigueur dans plusieurs pays d'Asie centrale, dont le Kazakhstan et le **Kirghizistan**, impose de nouvelles restrictions visant à censurer les contenus critiques en ligne.

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE

Dans la région Europe et Asie centrale, les libertés de réunion pacifique et d'expression sont menacées. Les violations les plus courantes recensées au cours de la période considérée comprennent la détention de manifestants, l'intimidation et le harcèlement de journalistes et de défenseurs des droits humains, l'adoption de lois restrictives et les attaques physiques contre des journalistes.

LES CINQ TYPES DE VIOLATIONS LES PLUS FRÉQUENTES EN EUROPE ET EN ASIE CENTRALE

- 

ARRESTATION DE MANIFESTANTS
- 

INTIMIDATION
- 

HARCÈLEMENT
- 

LOIS RESTRICTIVES
- 

ATTAQUES CONTRE LES JOURNALISTES

Basé sur 199 mises à jour publiées dans le CIVICUS Monitor pour les pays dans cette région entre le premier novembre 2020 et le 31 octobre 2021.



Royaume-Uni : des manifestants arrêtés pour avoir assisté à une veillée suite à l'assassinat de Sarah Everard par un policier, mars 2020 (photo : REUTERS/Hannah McKay TPX IMAGES DU JOUR, via Gallo Images).



DÉTENTION DE MANIFESTANTS

En 2021, la détention de manifestants était la violation de l'espace civique la plus courante, constatée dans au moins 36 pays. En réaction aux manifestations, les autorités ont également fait un usage excessif de la force. Les groupes de défense des droits environnementaux, les groupes de défense des droits des travailleurs, les personnes LGBTQI+, les femmes et les jeunes sont couramment impliqués dans les événements liés à l'espace civique.

En Turquie, des milliers d'étudiants de l'université de Boğaziçi ont **organisé** des manifestations pour revendiquer une plus grande liberté dans le milieu académique, après la nomination d'un nouveau recteur de tutelle, qui serait une personne nommée par le président Recep Tayyip Erdoğan. Les manifestants ont été confrontés à un usage

excessif de la force par les autorités turques, qui ont notamment riposté par des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des canons à eau. Selon les organisations de défense des droits humains, 560 étudiants protestataires ont été arrêtés lors des manifestations organisées dans 38 villes. La plupart d'entre eux ont été relâchés peu de temps après. Cependant, beaucoup ont été victimes de violences et d'intimidations pendant leur détention, les étudiants LGBTQI+ étant particulièrement visés.

Le Royaume-Uni a connu de nombreuses **manifestations** contre le projet de loi sur la police, la criminalité, les peines et les tribunaux (connu sous le nom de « Policing Bill »), qui **donne** à la police des pouvoirs supplémentaires pour réprimer les manifestations. Lors des manifestations #KillTheBill (#RejetonsLeProjetDeLoi) à Bristol, la police a fait un usage excessif de la force et a arrêté 78 manifestants, dont trois ont déjà été incarcérés par la suite et d'autres risquent d'être emprisonnés. Les manifestations en faveur de la justice raciale et des droits environnementaux se sont soldées à plusieurs reprises par des détentions au Royaume-Uni. En France, 200 000 personnes ont manifesté contre le projet de loi sur la sécurité globale, qui a ensuite été **adopté** en janvier 2021. Cette loi implique une surveillance généralisée, constituant une menace pour les libertés d'expression et de réunion pacifique. Les organisations nationales de défense des droits humains ont **signalé** que 13 000 arrestations ont eu lieu pendant ces manifestations, y compris des mineurs.

En Asie centrale, les manifestations pacifiques sont rares en raison du climat répressif et du risque permanent de représailles contre ceux qui s'élèvent contre les politiques gouvernementales. Au Kazakhstan, les autorités ont continué à empêcher systématiquement la tenue de manifestations pacifiques de l'opposition, en détenant et en harcelant les participants. En février 2021, une trentaine de militants du Parti démocratique, un parti non enregistré, ont été arrêtés et encerclés par la police pendant plus de 10 heures, après avoir **tenté** de manifester à Almaty en faveur de réformes politiques. La police a utilisé la force pour procéder à 60 détentions préventives, y compris de passants.

Des manifestations en faveur de l'opposition ont **eu lieu** en Russie en janvier, février et avril 2021. Des manifestations de solidarité de grande envergure ont eu lieu après que le chef de l'opposition Alexeï Navalny, qui a survécu à une tentative d'assassinat en 2020, est rentré en Russie et a été détenu à l'aéroport par les forces de l'ordre. En février 2021, il a été condamné à la prison pour des accusations fallacieuses de fraude, ce qui a déclenché de nouvelles manifestations. Selon **les rapports**, plus de 11 000 personnes ont été détenues par les forces de l'ordre et plus de 9 000 dossiers administratifs et 90 dossiers pénaux ont été déposés contre les manifestants qui demandaient la libération d'Alexeï Navalny dans 125 villes entre janvier et février 2021. En Azerbaïdjan, les participants aux manifestations de juillet 2020, qui **ont été déclenchées par** le conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie au sujet de la région du Haut-Karabakh, ont été condamnés à la détention conditionnelle au cours de l'année 2021.

MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

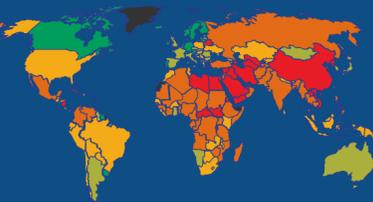
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION





MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE
L'ESPACE CIVIQUE :
COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET
DIFFÉRENCES
RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES
FEMMES EN PREMIÈRE
LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET
ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT
ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS
PAR RÉGION



INTIMIDATION, HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS PHYSIQUES

Le recours aux tactiques d'intimidation et de harcèlement pour dissuader les OSC, les défenseurs des droits humains et les journalistes a été relevée dans au moins 34 pays d'Europe et d'Asie centrale. Une culture de l'impunité se développe dans la région, les autorités ne demandant pas aux auteurs de harcèlement et d'intimidation de rendre des comptes. Des agressions physiques contre des journalistes, qui ont souvent eu lieu alors qu'ils couvraient des manifestations, ont été recensées dans au moins 28 pays. Plusieurs cas d'assassinats de journalistes ont été recensés dans la région. Aux Pays-Bas, le journaliste d'enquêtes Peter de Vries a été tué après avoir reçu au moins cinq balles; sa mort serait liée au criminel le plus recherché des Pays-Bas. En Grèce, le journaliste de télévision Giorgos Karaivaz a été abattu devant son domicile à Athènes, les autorités ont confirmé que l'assassinat était lié à des groupes criminels organisés. Des meurtres de journalistes ont également été recensés en Biélorussie, en Géorgie et en Turquie.

Des actes d'intimidation, de harcèlement et d'agression physique à l'encontre de journalistes ont souvent été perpétrés tant par les manifestants que par les autorités lors de manifestations, y compris lors de manifestations liées à la COVID-19. En Allemagne, une série d'événements malencontreux a été enregistrée l'année dernière lors de manifestations contre les mesures relatives à la COVID-19. La méfiance envers les médias est au cœur de ces événements. Au cours de plusieurs manifestations, des journalistes ont reçu des menaces de mort et ont été traités de « presse menteuse ». Aux Pays-Bas, le journaliste Mac van Dinther du quotidien de Volkskrant a été traîné de force dans un fourgon de police parce qu'il était « trop proche » des officiers et a été détenu pendant plusieurs heures. Des actes malencontreux à l'égard de journalistes lors de manifestations liées à la COVID-19 ont également été relevés en Belgique, en France, en Italie, en Macédoine du Nord et en Espagne.

Les responsables politiques au plus haut niveau, y compris les premiers ministres et les présidents, continuent d'intimider et de harceler le personnel de la société civile et les journalistes. En Slovénie, le Premier ministre Janez Janša et le Parti démocratique slovène au pouvoir ont accusé l'organisme public de radiodiffusion Radiotelevizija Slovenija de diffuser des « mensonges » et l'ont qualifié de « propagateur de virus irresponsable ». M. Janša a également qualifié l'agence de presse slovène de « honte nationale » sur Twitter. En Croatie, le président Zoran Milanovic a insulté à plusieurs reprises les journalistes de l'organisme public de radiodiffusion HRT en les qualifiant d'escrocs, de mercenaires et d'embarras pour le pays. En Serbie, le site d'enquêtes KRIK et des OSC ont été confrontés à des campagnes de dénigrement, alimentées par le président Aleksandar Vučić, le Parti progressiste serbe au pouvoir et des médias pro-gouvernementaux, accusant le KRIK de s'aligner sur des groupes criminels organisés.

Les gouvernements ont également eu recours à des formes moins directes de harcèlement, en ciblant par exemple les mécanismes de financement des OSC pour tenter de réduire leur travail, notamment en France, en Hongrie et en Slovaquie.

Des tactiques similaires sont souvent utilisées par les gouvernements d'Asie centrale pour tenter de faire taire les critiques. Au Kirghizistan, sous la direction du président Sadyr Japarov, qui a accédé au pouvoir à la suite d'une crise politique en octobre 2020, les détracteurs du gouvernement ont fait l'objet d'attaques en ligne et hors ligne et de menaces et ont été détenus pour avoir exprimé des inquiétudes au sujet de la nouvelle Constitution, laquelle met à mal la séparation des pouvoirs, concentre le pouvoir présidentiel et menace les libertés civiles. Au Tadjikistan voisin, le gouvernement continue d'intimider et de harceler des journalistes et des avocats indépendants, y compris ceux qui sont maintenant en exil. De même, le gouvernement turkmène a pris pour cible les voix critiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, dans le cadre d'une répression croissante de la dissidence due à la critique grandissante de ses politiques. Le gouvernement du Kazakhstan a encore émis des chefs d'inculpation trop larges contre d'opposants, et en particulier contre les partisans présumés de mouvements d'opposition pacifiques, qui ont été interdits. À l'approche des élections présidentielles d'octobre 2021 en Ouzbékistan, les membres de l'opposition, les blogueurs et les militants ont été soumis à de nouvelles pressions, les partis d'opposition et les OSC indépendantes se voyant refuser l'inscription sur les listes électorales, malgré les promesses du président réélu par la suite de promouvoir les réformes démocratiques et d'améliorer l'espace civique.

LOIS RESTRICTIVES

L'année dernière, l'adoption de lois restrictives a été relevée dans au moins 32 pays d'Europe et d'Asie centrale. Une poignée de lois étaient liées aux pouvoirs d'urgence liés à la COVID-19, ce qui a encore restreint les libertés fondamentales, tandis que d'autres lois visaient directement les OSC, la liberté des médias et les libertés d'expression et de réunion pacifique.

Au Kirghizistan, deux lois restrictives ont été rapidement adoptées par le Parlement : une loi contre les « fausses informations », que les critiques décrivent comme un outil de censure visant à protéger les responsables gouvernementaux des critiques, et une loi introduisant un nouveau système de rapports financiers pour les OSC, qui menace de renforcer le contrôle de l'État sur ces dernières. En Hongrie, le gouvernement de Viktor Orbán a adopté une série de lois anti-LGBTQI+ en pleine pandémie, notamment l'interdiction des médias, de la publicité et du matériel éducatif LGBTQI+, ainsi que de nouvelles règles qui définissent de manière rigide les identités de genre. En Biélorussie, Alexandre Lukashenko a approuvé des amendements aux lois sur les médias



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



Europe et Asie Centrale Nouvelles positives

Acquittements de défenseurs des droits humains	2
Lois favorables	2
Avancées positives pour la société civile	32
Décisions de justice positives	34

et les événements publics, qui interdisent aux journalistes de couvrir des actions de protestation non sanctionnées et aux personnes de collecter et d'utiliser des fonds pour payer des amendes pour leur participation à des événements de protestation. En juillet 2021, malgré l'opposition de la société civile, l'Assemblée nationale française a **approuvé** le « projet de loi sur le séparatisme », qui introduit un « contrat d'engagement républicain » contraignant pour les OSC, conférant aux autorités administratives le pouvoir de retirer les financements publics aux organisations qui ne respectent pas « les principes de la République française ». Ce projet de loi aura un impact disproportionné sur les minorités et les associations qui défendent leurs droits. En Turquie, une nouvelle loi **adoptée** fin 2020, sous couvert de lutte contre le financement du terrorisme, menace les OSC en autorisant un contrôle gouvernemental plus strict, donnant à l'État le pouvoir de **bloquer** les campagnes de dons des ONG, de remplacer leurs conseils d'administration par des administrateurs et de suspendre leurs activités.

ÉVOLUTIONS POSITIVES

Malgré le déclin de l'espace civique en Europe et en Asie centrale, la société civile a remporté des victoires, notamment en faisant pression avec succès pour obtenir des financements et un soutien lors de la COVID-19, ou en faisant pression pour que des lois restrictives soient abrogées. Au Danemark, les OSC ont **fait part de leurs inquiétudes** quant à l'introduction du projet de loi « **Sécurité pour tous les Danois** », qui vise à donner plus de pouvoir à la police pour prendre des mesures contre les « comportements créant une situation d'insécurité », en limitant le droit à la liberté de réunion pacifique et en ciblant les droits des minorités. Les propositions visant à donner à la police le pouvoir de prononcer une interdiction générale d'accès à une zone géographiquement définie pendant 30 jours si un groupe de personnes a un « comportement créant une situation d'insécurité » dans cette zone sont préoccupantes. Cependant, après que les OSC aient fait part de leurs préoccupations directement aux membres du Parlement, ce dernier a **rejeté** cette clause lors de l'adoption de la loi. En Roumanie, plusieurs avancées législatives **ont été constatées** : après le lobbying des OSC, le gouvernement a adopté des amendements juridiques qui simplifient considérablement les procédures bureaucratiques pour les OSC. En outre, une loi pénalisant les crimes de haine contre la communauté rom est entrée en vigueur en janvier 2021.



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE
L'ESPACE CIVIQUE :
COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET
DIFFÉRENCES
RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES
FEMMES EN PREMIÈRE
LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET
ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT
ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS
PAR RÉGION



PAYS DE PRÉOCCUPATION RÉCURRENTS : LA POLOGNE

« JE NE SUIS PAS EN SÉCURITÉ ICI » – DDHF EN POLOGNE.

Dans notre rapport 2020, nous avons identifié la Pologne comme un pays préoccupant. La situation a continué à se détériorer, ce qui a entraîné une dégradation de son classement, qui est passé de « rétréci » à « obstrué ». À la suite de la **décision** du Tribunal constitutionnel (contrôlé par le gouvernement en octobre 2020), qui a restreint l'accès des femmes à l'avortement dans presque tous les cas, de nombreux médecins hésitent à pratiquer des avortements. En novembre 2021, des manifestations de grande envergure ont **éclaté** à la suite de la mort d'une jeune femme, nommée Izabela, après qu'on lui ait refusé un avortement qui lui aurait sauvé la vie. À la suite des manifestations d'octobre 2020, les défenseuses des droits humains du mouvement polonais Women's Strike font l'objet de poursuites pénales pour leur rôle dans les manifestations et ont **reçu** des menaces de mort, de viol et d'attentat. En raison de l'escalade des menaces, en octobre 2021, Marta Lempart, cofondatrice du mouvement Women's Strike, s'est vu **attribuer** une protection policière.

Les menaces contre les droits des LGBTQI+ se poursuivent sans relâche. Le projet de loi « Stop LGBT » est **actuellement** examiné par le parlement polonais. Il vise à interdire les événements de fierté LGBTQI+, avec l'intention déclarée de mettre fin à la « propagande homosexuelle dans l'espace public » et de rendre illégale la « promotion d'orientations sexuelles autres que l'hétérosexualité », la « remise en cause du mariage en tant qu'union entre un homme et une femme » et la « promotion de l'activité sexuelle chez les enfants et les adolescents de moins de 18 ans ». Des militants LGBTQI+ ont été **persécutés** pour « délit d'offense aux sentiments religieux », tandis que d'autres **font l'objet d'actions en justice** de la part de groupes religieux d'extrême droite.

La liberté des médias a encore reculé. En décembre 2020, Polska Press, l'un des plus grands éditeurs de médias du pays, a été **racheté** par la compagnie pétrolière publique PKN Orlen, dont le PDG entretient des liens étroits avec le parti Droit et Justice (PIS) au pouvoir. Bien qu'une décision de justice ait suspendu la prise de contrôle dans l'attente d'un réexamen, huit rédacteurs en chef ont été licenciés ou incités à démissionner, tandis que d'autres ont démissionné en raison de « changements de propriétaires ». En outre, le projet de loi dit « anti-TVN », **approuvé** par le Parlement polonais en septembre 2021, limite la participation des organisations extérieures à l'Espace économique européen dans les médias à 49 % au maximum de toute entreprise de médias polonaise. Les amendements visent directement la chaîne privée TVN, détenue par le groupe médiatique Discovery, qui a fortement critiqué le gouvernement.

Le recul des droits humains à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie est une autre **préoccupation actuelle**, après que le gouvernement polonais ait instauré un « état d'urgence » dans la région frontalière, empêchant les journalistes et les défenseurs des droits humains d'accéder à la zone. Selon le gouvernement polonais, le dirigeant biélorusse Alexandre Loukachenko a encouragé les réfugiés afghans et irakiens à faire fi de la législation européenne et à traverser la frontière afin de faire pression sur l'UE pour qu'elle lève ses sanctions économiques à l'encontre de la Biélorussie. Malgré les **mesures** provisoires accordées par la Cour européenne des droits de l'homme, la Pologne a continué à bafouer les droits des migrants et des réfugiés en procédant à des refoulements illégaux, qui ont **entraîné** la mort d'au moins sept migrants, bien que les **estimations** soient plus élevées. Plusieurs journalistes ont été **détenus arbitrairement** alors qu'ils couvraient les événements à la frontière.

Pologne : des femmes manifestant contre l'interdiction quasi-totale d'avortement ont été ciblées par les autorités (photo : Omar Marques/Getty Images)





MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

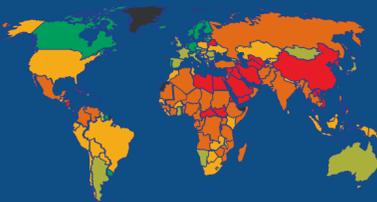
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



SYNTHÈSE DES CLASSEMENTS

La région MENA continue d'abriter certains des régimes les plus répressifs au monde, et aucune amélioration majeure de l'espace civique n'a été constatée au cours de la période considérée. Sur 19 pays, l'espace civique est considéré comme « fermé » dans neuf pays, tandis que six pays sont considérés comme « réprimés » et quatre comme « obstrués ».

En Tunisie, une crise politique et économique permanente a déclenché une série de manifestations en janvier, qui se sont intensifiées au cours des mois suivants, avec au moins 975 manifestations recensées en juillet 2021 et 442 en août 2021. Le président Kaïs Saïed a suspendu les activités du Parlement et centralisé le pouvoir en juillet 2021; depuis lors, le recours arbitraire aux interdictions de voyager est devenu un grave problème. Le conflit israélo-palestinien a atteint son pire niveau depuis des années en avril et mai 2021, après que des manifestations contre les expulsions à Jérusalem-Est ont été repoussées à coups de gaz lacrymogènes, de grenades assourdissantes et de balles en acier recouvertes de caoutchouc. Entre le 7 et le 10 mai 2021, un millier de Palestiniens ont été blessés, dont 735 par des balles en caoutchouc. Au Liban, les manifestations contre le blocus de Tripoli, dans un contexte de crise économique qui s'aggrave, ont été violemment réprimées : environ 200 manifestants ont été blessés et un tué. Des agents des services de renseignement militaire auraient fait disparaître des personnes de force.

La Syrie est restée l'un des endroits les plus dangereux au monde pour les journalistes, comme le prouve le cas du journaliste Hussain Khattab, qui a été assassiné par des

hommes masqués non identifiés. Au Bahreïn, l'éminent défenseur des droits humains et double citoyen danois et bahreïni Abdul-Hadi Al-Khawaja a souligné le dixième anniversaire de son arrestation et de sa condamnation à la prison à vie en 2011, en rapport avec des manifestations pacifiques. Au Koweït, les autorités ont continué de violer les droits de la communauté bidoune, un groupe minoritaire privé de la citoyenneté, notamment en refusant de délivrer des cartes de sécurité aux membres de cette communauté et en harcelant les militants qui défendent les droits des bidounes, dont le militant Hadeel Buqrais. Aux Émirats arabes unis, le plus éminent défenseur des droits humains du pays, Ahmed Mansoor, est toujours en prison.

Les classements du CIVICUS Monitor ne font que refléter cette situation. La plupart des classements restent inchangés; sauf celui de la Jordanie, qui a chuté, passant d'« obstrué » à « réprimé ». Ce changement intervient après la dissolution du Syndicat des enseignants, l'un des derniers syndicats d'enseignants indépendants en Jordanie, et la fermeture de son siège pendant deux ans. Les membres du syndicat ont été victimes de harcèlement, d'intimidation et de détention arbitraire de la part des autorités. En novembre 2021, le gouverneur d'Amman a interdit à l'association de tenir une conférence de presse, bafouant ainsi le droit à la liberté d'expression.

En outre, la liberté sur Internet a considérablement diminué en Jordanie, les autorités limitant l'accès à l'information en bloquant Internet, y compris les réseaux sociaux, lorsque des événements politiquement sensibles se produisent. En mars 2021, à la suite du décès de patients atteints de la COVID-19 dû à une pénurie d'oxygène dans un hôpital,



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

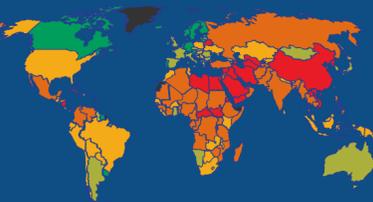
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



les autorités ont interrompu l'accès à Facebook Live. De plus, en avril 2021, à la suite d'une tentative de coup d'État présumée, un ordre de censure a été émis, interdisant aux médias de rendre compte de ces événements. Une coupure d'Internet de deux jours a également été effectuée dans certaines parties de l'ouest d'Amman, les VPN étant coupés pendant cette période. Les autorités ont également bloqué Clubhouse, une application de réseaux sociaux uniquement audio, largement utilisée par les militants, les personnalités publiques et les critiques pour parler de l'évolution politique en Jordanie.

Malgré ce sombre tableau, la société civile de la région MENA a continué à faire preuve d'une résilience et d'une solidarité remarquables pour dénoncer les violations. En marge de l'exposition de Dubaï, en octobre 2021, des groupes de la société civile ont lancé l'Exposition alternative sur les droits humains afin de **souligner** le décalage entre la volonté de promouvoir la diversité des voix et le fait que les défenseurs des droits humains des Émirats arabes unis risquent d'être jugés et emprisonnés pour avoir exprimé leur opinion. L'objectif était de « **contrer le discours de « tolérance » et d'« ouverture »** que les Émirats arabes unis tentent de faire valoir et d'attirer l'attention sur la répression qui sévit toujours dans le pays.

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE

Les cinq violations les plus signalées dans la région MENA au cours de la période considérée sont la détention de défenseurs des droits humains, la censure, la détention de journalistes, le harcèlement et la détention de manifestants. Ces chiffres sont en grande partie identiques à ceux du rapport 2020 et mettent en évidence le fait que les États détiennent souvent et en grand nombre les personnes qu'ils considèrent comme une menace.

DÉTENTION DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

La détention de défenseurs des droits humains a été la violation la plus signalée dans la région MENA au cours de la période considérée, puisqu'elle a été constatée dans au moins 11 des 19 pays de la région.

Les défenseurs des droits humains ont été détenus pour diverses raisons liées à leur travail pacifique en faveur des droits humains. En Égypte, Mohammed Basheer, Karim Ennarah et Gasser Abdel Razek, tous cadres supérieurs de l'Initiative égyptienne pour les droits de la personne, ont été **arrêtés et placés en détention** après que l'Organisation a convoqué une réunion avec des diplomates européens, dont des ambassadeurs étrangers. En Irak, le cybermilitant Hussain Al-Shahmani, connu pour ses vidéos sur les réseaux sociaux critiquant la déficience des services publics, la corruption et la mauvaise

LES CINQ TYPES DE VIOLATIONS LES PLUS FRÉQUENTES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

- 

ARRESTATION DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS
- 

CENSURE
- 

ARRESTATION DE JOURNALISTES
- 

HARCÈLEMENT
- 

ARRESTATION DE MANIFESTANTS



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

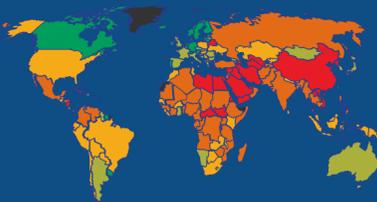
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



gouvernance, a été **arrêté** et relâché après trois jours. En Palestine, la police israélienne a lancé une campagne de représailles contre d'éminents **militants** qui protestaient contre les expulsions à Jérusalem-Est, et les a arrêtés à leur domicile. À Oman, le Dr Ahmed Issa Qatan, défenseur de l'environnement, a été **arrêté** et condamné à six mois d'emprisonnement en raison de son action pacifique visant à préserver l'écologie de la plaine de Dhofar, menacée par des plans de développement immobilier. Trois autres personnes, les cybermilitants Amer Muslim Bait Saeed, Salem Tabuk et le poète Salem Ali Al-Maashani, ont également été arrêtées et placées en détention en raison de leur opposition pacifique à ce événement.

En Tunisie, Slimane Bouhafis, un défenseur des droits humains algérien et un réfugié reconnu par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, aurait été **enlevé et renvoyé** en Algérie où il faisait face à des accusations non divulguées. Sa famille a appris par la suite, grâce à des relations informelles, qu'il était en détention dans un commissariat de police à Alger. Au Koweït, le poète Jamal Al-Sayer a été **arrêté** et détenu pendant plusieurs jours après une descente nocturne à son domicile. Il a ensuite été accusé d'avoir insulté l'émir, le chef de l'État koweïtien, et d'avoir publié des « fausses nouvelles » en raison de ses poèmes et de ses écrits sur Internet dénonçant la corruption. En Iran, les autorités ont arrêté le journaliste financier et militant syndical Amir Abbas Azarmvand et l'ont placé en **détention** à la prison d'Evin, à Téhéran. Il a été accusé de « propagande contre l'État ».

CENSURE

La censure reste un sujet de préoccupation majeur, et a été constatée dans au moins 11 des 19 pays.

Les coupures d'Internet constituent l'une des formes de censure, comme en Iran, où les autorités ont **coupé** Internet après que des manifestations ont éclaté à la suite d'informations selon lesquelles les gardiens de la révolution de la République islamique avaient ouvert le feu sur un groupe de porteurs de carburant civils non armés, tuant au moins 10 personnes, dont un enfant. Dans certains pays, les plateformes de réseaux sociaux ont fait l'objet d'une censure, comme à Oman, où l'Autorité de régulation des télécommunications a **interdit** l'application Clubhouse au motif qu'elle n'avait pas été autorisée par l'Autorité. En Jordanie, les autorités ont interrompu l'accès à Facebook Live à la suite des pénuries d'oxygène qui ont entraîné la mort de patients atteints de la COVID-19. En Palestine, des militants ont été **censurés** sur des plateformes de réseaux sociaux, notamment Facebook, Instagram, Twitter et YouTube, des groupes d'OSC accusant les géants des réseaux sociaux de « coopérer étroitement » avec le régime israélien et ses alliés pour censurer le discours palestinien. Rien qu'en mai 2021, plus de 770 violations de contenus numériques créés par des utilisateurs pro-palestiniens ont été enregistrées.

Dans d'autres cas, la censure a été introduite par le biais de modifications législatives, comme en Égypte, où le code pénal a été **modifié** pour imposer une amende à toute personne qui photographie, enregistre, extrait, diffuse, publie ou affiche publiquement les débats d'une session d'un tribunal pénal, sans l'autorisation du président du tribunal, et en donnant au tribunal le droit de confisquer les appareils utilisés, d'effacer leur contenu ou de les détruire. La confiscation des appareils et la suppression du contenu étaient également une tactique de censure utilisée aux Émirats arabes unis, comme nous l'avons constaté lorsqu'Ahmed Etoum, un Jordanien résidant aux Émirats arabes unis, a été **condamné** à dix ans de prison suivis d'une expulsion, de la confiscation de ses appareils, de la suppression des publications incriminées et de la fermeture de ses comptes de réseaux sociaux, en représailles à ses publications pacifiques sur Facebook critiquant le gouvernement jordanien. Au Liban, lorsque Joseph Bejjani, un photographe travaillant pour l'armée libanaise, a été **abattu**, son téléphone a également été saisi. Selon des médias, Joseph Bejjani était l'un des premiers photographes sur les lieux après l'explosion du port de Beyrouth en 2020, ce qui a suscité des spéculations quant au motif de son meurtre.

Des formes de censure plus flagrantes ont été observées dans des pays comme l'Irak, où les autorités ont carrément **interdit** au muezzin et prédicateur de la Grande Mosquée du sous-district de Kalakji de prononcer des discours, et l'ont également démis de ses fonctions de prédicateur, en représailles à un sermon du vendredi qui critiquait le gouvernement régional du Kurdistan. En Tunisie, alors que le président Saïed a limogé le premier ministre et suspendu le parlement, la police a **fait une descente** au siège de la chaîne de télévision Al Jazeera à Tunis, expulsant son personnel et fermant temporairement le bureau.

En outre, l'utilisation croissante des technologies de surveillance dans la région MENA pousse les groupes de la société civile et les défenseurs des droits humains à s'autocensurer par crainte d'être pris pour cible par les autorités. Des rapports indiquent que la surveillance des défenseurs des droits humains, des journalistes, des blogueurs et des cybermilitants a été facilitée ces dernières années par le logiciel espion Pegasus du groupe israélien NSO.

DÉTENTION DE JOURNALISTES

La détention de journalistes est la troisième violation la plus relevée, ayant été signalée dans au moins neuf des 19 pays, les États ayant utilisé les systèmes pénal et juridique pour intimider les journalistes et faire taire les dissidents.

En Palestine, au moins 13 journalistes ont été placés en **détention** administrative par les autorités israéliennes en mai 2021, après avoir couvert des affrontements entre



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

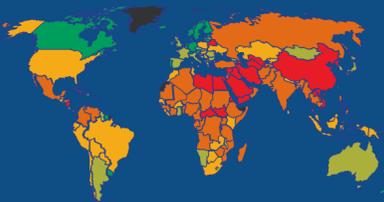
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



Égypte : campagne organisée par Al Jazeera contre l'arrestation de journalistes égyptiens (photo : Thos Robinson/Getty Images pour Al Jazeera)



Palestiniens et forces israéliennes. Au Yémen, les forces de sécurité du gouvernorat de Hadramaut **ont arrêté** au moins 17 personnes, dont quatre journalistes, Moataz Al-Naqib, Zakaria Mohammed, Hala Fouad Badawi et Yusra Al-Battati, pour avoir participé à un rassemblement pacifique visant à réclamer de meilleures conditions de vie et le respect des libertés publiques. En Égypte, Tawfik Ghanem, un journaliste à la retraite, a été **arrêté et placé en détention** pour « appartenance présumée à un groupe terroriste », et a été interrogé au sujet de ses années de travail pour l'agence de presse Anadolu et de sa couverture du coup d'État au cours duquel les militaires ont pris le pouvoir en 2013.

En Tunisie, le photographe indépendant Islam Al-Hakiri a été **arrêté** alors qu'il travaillait

de nuit et accusé d'avoir enfreint le couvre-feu et d'avoir agressé un fonctionnaire, malgré le fait qu'il disposait d'une autorisation pour sortir après le couvre-feu. Il a été libéré sous caution quatre jours plus tard. En Jordanie, Jamal Haddad, éditeur du site d'information Alwakaai, a été convoqué par le procureur de la sécurité nationale et **placé en détention** après avoir publié un éditorial qui remettait en cause le fait que des fonctionnaires du gouvernement avaient accès au vaccin contre la COVID-19 alors que celui-ci n'était pas disponible pour le public. En Irak, les forces de sécurité du gouvernorat de Kirkouk **ont arrêté** cinq journalistes qui couvraient des problèmes de sécurité dans le village de Shaal, et ne les ont relâchés qu'après plus de deux heures d'interrogatoire. D'autres journalistes ont été détenus arbitrairement en Irak, notamment Dalman Faraj Khanki, qui a été arrêté en raison de ses publications sur les réseaux sociaux.



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

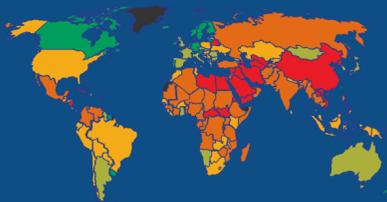
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



ÉVOLUTIONS POSITIVES

Malgré ce tableau généralement sombre, certaines DÉGRADÉS positives ont été constatées dans la région, bien que peu nombreuses et espacées. En Arabie saoudite, Ali al-Nimr, un homme qui a été condamné à mort alors qu'il était enfant pour des délits liés aux manifestations, a été libéré de prison par les autorités après neuf ans. Ali Al-Nimr a été arrêté en 2012, à l'âge de 17 ans, lors de manifestations antigouvernementales organisées par la minorité musulmane chiite du royaume. Il a été reconnu coupable de « rupture d'allégeance avec le dirigeant » et de « répétition de certains slogans contre l'État » avant d'être condamné à mort par crucifixion et décapitation, puis à l'exposition publique de son corps en 2014. Après son arrestation en 2012, les autorités saoudiennes ont refusé de laisser sa famille lui rendre visite pendant quatre mois, ont mis neuf mois à le présenter devant un juge et n'ont pas informé sa famille de sa première audience au tribunal, 13 mois plus tard. Un avocat lui a également été refusé lors des interrogatoires et des premières audiences du procès. Al-Nimr est le neveu de l'éminent religieux chiite, le cheikh Nimr al-Nimr, qui était un fervent partisan des manifestations inspirées du Printemps arabe qui ont eu lieu dans la province orientale en 2011, et qui a ensuite été exécuté pour des infractions liées au terrorisme par les autorités saoudiennes en 2016.



Moyen Orient et Afrique du Nord Nouvelles positives

Lois favorables 1

Décisions de justice positives 2

Avancées positives pour la société civile 3

Libération de défenseurs des droits humains 10



MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



PAYS CONCERNÉS : IRAN, ARABIE SAOUDITE ET E.A.U.

L'analyse de cette année fait état, avec de plus en plus d'inquiétude, d'une tendance croissante par les États à multiplier les représailles à l'encontre des défenseurs des droits humains qui ont terminé leur peine et de ceux qui sont en train de la purger. Les États abusent des systèmes pénal et juridique pour maintenir les défenseurs des droits humains emprisonnés plus longtemps, ou pour les ramener en prison après qu'ils aient fini de purger leur peine.

En Arabie saoudite, le défenseur des droits humains Mohammad Abdullah Al-Otaibi a été condamné à un an de prison supplémentaire, en plus d'un jugement de 2018 qui l'avait condamné à 14 ans de prison, pour avoir créé une organisation de défense des droits humains, nommée Union for Human Rights. En Iran, les autorités ont systématiquement utilisé les lois relatives au caractère sacré de la religion, à la collaboration avec des

puissances étrangères, à l'espionnage et aux menaces à la sécurité nationale pour cibler les défenseurs des droits humains, les autorités abusant du système juridique pour poursuivre les représailles contre ceux qui ont purgé leur peine. Bien que Narges Mohammadi ait été libérée en octobre 2020 après avoir purgé cinq ans de prison et soumise à une interdiction de voyager, elle a été condamnée en mai 2021 à deux ans et demi de prison supplémentaires, à 80 coups de fouet et à deux amendes distinctes, pour son militantisme pacifique en faveur des droits humains. De même, la citoyenne irano-britannique Nazanin Zaghari-Ratcliffe, qui a été libérée en résidence surveillée en mars 2020 après avoir purgé une peine de cinq ans de prison, a été condamnée à un an de prison supplémentaire et à une interdiction de voyager d'un an en rapport avec une manifestation organisée à Londres il y a 12 ans et une entrevue accordée au service persan de la BBC.

Une tendance similaire a été observée aux Émirats arabes unis, où deux militantes, Amina Al-Abdouli et Maryam Al-Balushi, sont toujours en prison, alors qu'elles ont purgé leur peine de cinq ans.



Royaume-Uni : portrait de Nazanin Zaghari-Ratcliffe dans le cadre des efforts pour faire pression sur la Secrétaire d'État du pays pour la libérer en Iran, octobre 2021 (Photo : Hollie Adams/Getty Images)

RECOMMANDATIONS

MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE
L'ESPACE CIVIQUE :
COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET
DIFFÉRENCES
RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES
FEMMES EN PREMIÈRE
LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET
ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT
ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS
PAR RÉGION



AUX GOUVERNEMENTS :

- Protéger les défenseurs des droits humains et les journalistes en établissant une protection réglementaire efficace de l'environnement sur un éventail diversifié de droits, conformément au droit et aux normes internationales en matière de droits de l'homme, y compris le consentement préalable libre et éclairé.
- Créer un environnement propice aux défenseurs des droits humains, aux journalistes et aux militants pour qu'ils puissent exprimer librement leurs préoccupations en matière de droits humains sans crainte d'intimidation, d'attaques ou de représailles.
- Mener des enquêtes indépendantes, rapides et impartiales sur tous les cas où des défenseurs des droits humains et des journalistes ont été menacés ou tués et veiller à ce que les responsables soient traduits en justice à des fins de dissuasion.
- Mettre fin à toutes les pratiques de disparitions forcées, mener des enquêtes indépendantes sur tous les cas signalés, et, le cas échéant, tenir les personnes responsables de leurs actes à des fins de dissuasion.
- Toutes les lois et politiques restrictives mises en place dans le but de contrôler la propagation de la pandémie de COVID doivent être levées dès que les conditions qui les ont motivées s'améliorent.
- Prendre des mesures supplémentaires pour désengorger les prisons afin de réduire la propagation du virus de la COVID en libérant les défenseurs des droits humains, les journalistes et les manifestants en prison et dans les centres de détention et en abandonnant toutes les charges retenues contre eux.
- Cesser de faire un usage excessif de la force contre les manifestants pacifiques, cesser d'interrompre et d'empêcher les manifestations, adopter les meilleures pratiques en matière de liberté de réunion pacifique et veiller à ce que toute restriction imposée aux rassemblements soit conforme aux normes internationales en matière de droits de l'homme.
- Veiller à ce que les élections organisées dans le contexte de la pandémie tiennent compte des principes fondamentaux de la démocratie et de la bonne gouvernance

et à garantir un environnement favorable à toutes les parties, au public et aux médias sans discrimination.

- Abroger toute législation qui incrimine les défenseurs des droits humains, les manifestants, les journalistes, les minorités et veiller à ce que des consultations adéquates soient menées avec le public et la société civile et que leur contribution soit prise en compte avant de préparer un projet de loi susceptible d'avoir un impact sur l'espace civique.
- Prendre les mesures appropriées pour mettre pleinement en œuvre toutes les recommandations acceptées par les États et formulées par les rapporteurs spéciaux et les groupes de travail des Nations Unies, y compris celles issues des examens périodiques universels.

AUX NATIONS UNIES ET AUX ORGANISMES INTERNATIONAUX :

- Permettre aux communautés et à la société civile de participer aux processus décisionnels au niveau des Nations Unies et travailler en étroite collaboration avec les États pour faire en sorte que l'accès à l'ONU ne soit pas entravé par des lois, des restrictions de voyage et des technologies.

AUX ENTREPRISES ET AUX SOCIÉTÉS :

- Élaborer et mettre en œuvre des procédures de diligence raisonnable qui visent à identifier les violations des droits humains, les prévenir, et rendre compte de ces violations, y compris des références au respect des droits des défenseurs des droits fonciers, autochtones et environnementaux.
- Condamner fermement les représailles, les menaces et les attaques à l'encontre des défenseurs des droits humains, en particulier ceux qui défendent la justice climatique et les droits des communautés autochtones.
- Tenir des consultations adéquates avec les communautés, le public et la société civile et tenir compte de leurs préoccupations et de leurs points de vue avant de se lancer dans des projets qui auraient un impact sur l'environnement et les moyens de subsistance des communautés.



CLASSEMENTS PAR RÉGION

MÉTHODOLOGIE

EN CHIFFRES

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE : COVID-19 OU STATU QUO ?

SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES RÉGIONALES

UNE CRISE INÉGALE : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

ÉVOLUTIONS POSITIVES

AFRIQUE

AMÉRIQUE

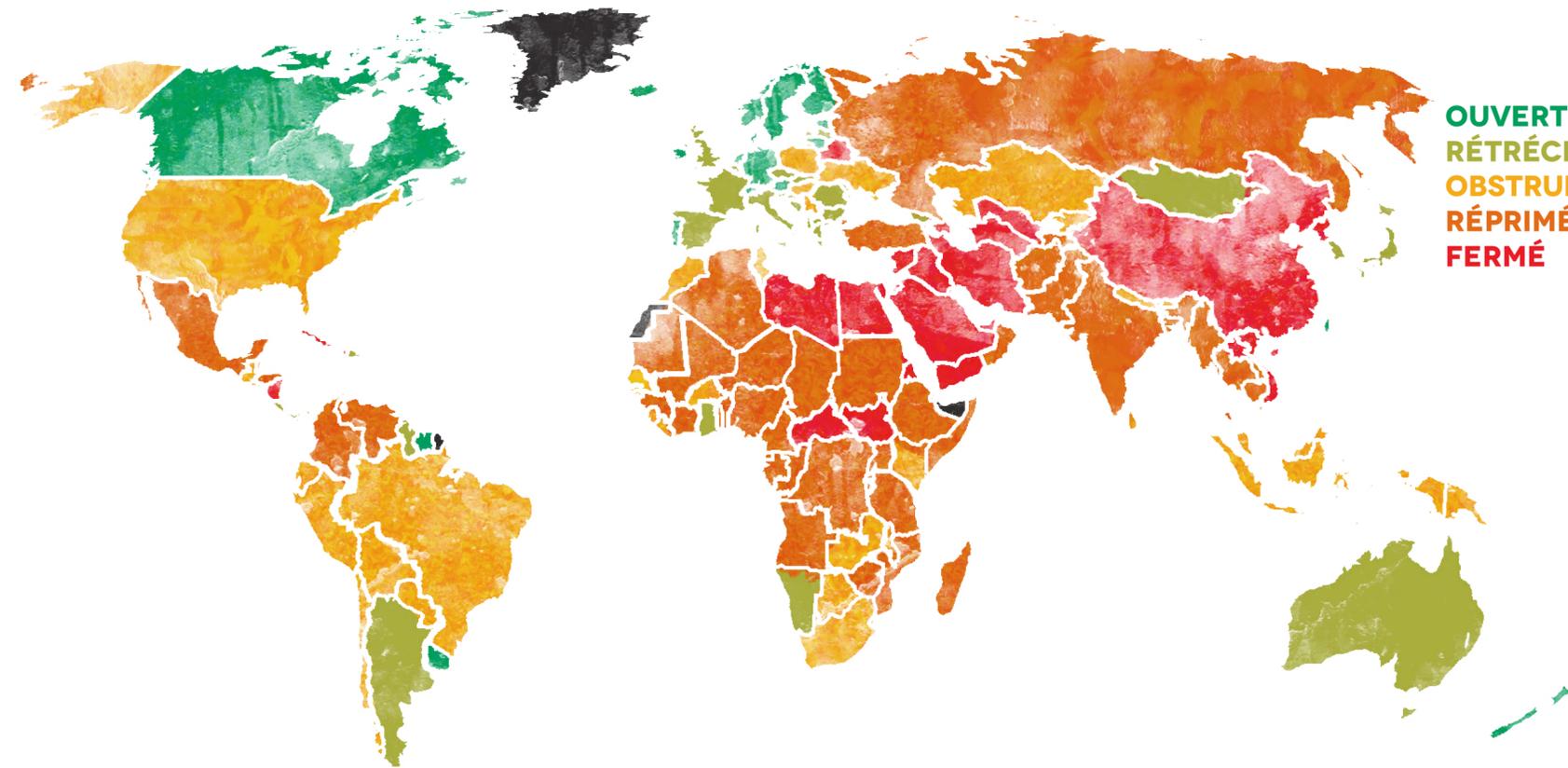
RÉGION ASIE-PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSEMENTS PAR RÉGION



OUVERT
RÉTRÉCI
OBSTRUÉ
RÉPRIMÉ
FERMÉ

AFRIQUE: Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sao Tome et Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sud-Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

AMÉRIQUE: Antigua et Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbades, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, Équateur, États-Unis, El Salvador, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint Kitts et Nevis, Saint-Vincent et les Grenadines, Suriname, Trinité et Tobago, Uruguay, Venezuela.

ASIE ET PACIFIQUE: Afghanistan, Australie, Bangladesh, Bhoutan, Brunei Darussalam, Cambodge, Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Japon, Kiribati, Laos, Malaisie, Maldives, Micronésie,

Mongolie, Myanmar, Nauru, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Taiwan, Thaïlande, Timor Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Viêt Nam.

EUROPE ET ASIE CENTRALE: Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Kosovo, Kirghizistan, Latvia, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine.

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD: Algérie, Arabie Saoudie, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, Syrie, Tunisie, Yémen.

LE POUVOIR DU PEUPLE
SOUS ATTAQUE 2021

Un rapport basé sur les données du CIVICUS Monitor

CIVICUS: ALLIANCE MONDIALE POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

25 OWL STREET, 6TH FLOOR

JOHANNESBOURG, AFRIQUE DU SUD, 2092

TÉLÉPHONE: +27 (0)11 833 5959

EMAIL: MONITOR@CIVICUS.ORG

MONITOR.CIVICUS.ORG



@CIVICUSMONITOR